

# **BURKINA FASO**

Unité – Progrès – Justice



## **MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION**

### **SECRETARIAT GENERAL**

#### **DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES**

## **TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

*Année scolaire 2017/2018*

**Octobre 2018**

## AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) publie chaque année le « *Tableau de bord de l'enseignement primaire* ». La présente publication fait une analyse des indicateurs d'accès, de qualité et d'efficacité interne de l'enseignement primaire de l'année scolaire 2017/2018 et de leur évolution depuis 2012/2013, année de début du PDSEB.

Les données présentées proviennent essentiellement des collectes de données statistiques organisées chaque année par la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) auprès des écoles primaires publiques et privées ainsi que des enquêtes statistiques de l'Institut national des Statistiques et de la Démographie (INSD).

Le « Tableau de bord de l'enseignement primaire » met en exergue les disparités régionales, de milieu (urbain et rural) et de sexe (fille et garçon). Une place importante a été accordée à la représentation graphique, de manière à rendre la lecture plus attractive et facile.

Ce document sert de base de mesure des efforts consentis et des résultats à atteindre dans le cadre des réformes éducatives et surtout de la mise en œuvre du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021). Il permettra également d'évaluer l'atteinte des résultats entrant dans le cadre du développement du capital humain inscrit à l'axe 2 du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES 2016-2020). De plus le tableau de bord sert de référence pour situer le Burkina Faso par rapport aux engagements internationaux pris par le gouvernement pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le ministère espère que chaque lecteur trouvera dans cette publication, l'information essentielle qu'il recherche sur l'enseignement primaire et compte sur les critiques et suggestions pour améliorer les prochaines éditions.

**Le Directeur général**

**Dr François SAWADOGO**  
*Chevalier de l'Ordre National*



## SOMMAIRE

AVANT PROPOS .....	I
SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	IV
PRÉSENTATION DU DOCUMENT .....	V
OBJECTIFS EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : .....	VI
PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EDUCATIVE.....	VI
CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	1
MOYENS FINANCIERS .....	3
<b>PARTIE I : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS DES CAMPAGNES STATISTIQUES ANNUELLES DU MENA.....</b>	<b>5</b>
EFFECTIFS DES ÉLÈVES.....	6
TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1.....	8
TAUX BRUT DE SCOLARISATION .....	10
TAUX D'ACHÈVEMENT DU PRIMAIRE .....	12
LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION .....	14
LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION .....	15
NOMBRE D'ÉCOLES.....	16
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE .....	18
NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES .....	19
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE.....	22
CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE - SUITE .....	24
LES ENSEIGNANTS .....	28
ENCADREMENT DES ÉLÈVES.....	30
ENCADREMENT DES ÉLÈVES.....	31
CARACTÉRISTIQUES DES ENSEIGNANTS .....	33
LES PARCOURS SCOLAIRES .....	35
LES PARCOURS SCOLAIRES – SUITE .....	37
LES PARCOURS SCOLAIRES – SUITE .....	Erreur ! Signet non défini.
GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON .....	39
GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES D'ABANDON.....	40
TAUX DE RÉUSSITE AU CEP.....	41
LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES .....	43
<b>PARTIE II : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES .....</b>	<b>45</b>
ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION .....	46
ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION .....	47
<b>ANNEXE 1 : LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES ET PÉDAGOGIQUES.....</b>	<b>VII</b>
<b>ANNEXE 2 : LE SYSTÈME ÉDUCATIF BURKINABÈ .....</b>	<b>VIII</b>



## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APE/AME	: Association des Parents d'Elèves /Association des Mères Educatrices
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	: Cours Elémentaire première année
CE2	: Cours Elémentaire deuxième année
CEAP	: Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEB	: Circonscription d'Education de Base
CEDEAO	: Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CM1	: Cours Moyen première année
CM2	: Cours Moyen deuxième année
CP1	: Cours Préparatoire première année
CP2	: Cours Préparatoire deuxième année
DHD	: Développement Humain Durable
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPEPPNF	: Direction Provinciale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
DREPPNF	: Direction Régionale de l'Education Préscolaire, Primaire et Non Formelle
EBCVM	: Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
EPT	: Education Pour Tous
IA	: Instituteur Adjoint
IAC	: Instituteur Adjoint Certifié
IC	: Instituteur Certifié
IDH	: Indice de Développement Humain
IP	: Instituteur Principal
MENA	: Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PDSEB	: Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base
PASEC	: Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNUD	: Programme des Nation Unies pour le Développement
(Pu + Pr)	: Public plus privé
QUIBB	: Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TAMA	: Taux d'Accroissement Moyen Annuel
TAP	: Taux d'Achèvement du Primaire
TBA	: Taux Brut d'Admission
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

## PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Après avoir situé le contexte relatif à l'environnement socio-économique et présenté les objectifs du PDSEB, le présent document décrit le système éducatif burkinabé à partir de réponses apportées aux questions suivantes :

### 1. Quels moyens financiers sont engagés dans l'enseignement primaire ?

### 2. Quels sont les offres et rendement pour l'enseignement primaire ?

- *Quel est l'effectif des élèves scolarisés et quelles sont les caractéristiques d'accès ?*
- *Quelles sont les conditions d'accueil au niveau des infrastructures en terme de quantité et de qualité ?*
- *Quels sont les moyens humains mobilisés pour assurer cette activité de scolarisation des élèves ?*
- *Qu'en est-il du parcours scolaire des élèves ?*
- *Quels sont les résultats obtenus par les élèves au niveau des examens et des acquis scolaires ?*
- *Quelles sont les caractéristiques des régions en matière d'éducation ?*

### 3. Quelles sont les données sur l'éducation à travers les enquêtes nationales auprès des ménages ?

## **OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EDUCATIVE**

Le PDSEB constitue un cadre fédérateur pour mettre en place les conditions d'un développement harmonieux et durable du secteur éducatif du Burkina Faso. Pris en compte par le PNDES, il se veut être un cadre référentiel de planification et de programmation des activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique au niveau de l'enseignement primaire, notamment en son axe n°2, portant sur le développement du capital humain. Il tient compte des engagements nationaux et internationaux auxquels le Burkina Faso a souscrit, à savoir les Objectifs du Développement Durable (ODD). A cet effet, les objectifs globaux poursuivis par le PDSEB en matière d'enseignement primaire sont :

1. assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2021 et la transition primaire complète et post-primaire universelle à l'horizon 2025 afin de faire de l'enseignement de base obligatoire de dix (10) ans, une réalité pour toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour l'équité du genre et l'inclusion;
2. améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux;
3. renforcer les capacités de pilotage de l'éducation de base;
4. assurer une gestion financière efficace du PDSEB.

**OBJECTIFS EN MATIERE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :**  
Principales orientations de politique éducative

Indicateurs	2012/2013	2016/2017	2017/2018	Variation 2017/2012	cible 2018
<b>1. Nouveaux inscrits au CP1 (Pu + Pr)</b>	499 401	634 548	661 578	<b>32,5%</b>	<b>643 775</b>
1a. Nombre de filles inscrites au CP1	238 013	303 849	316 531	33,0%	
1b. Pourcentage de filles	47,7	47,9	47,8	0,1	
<b>2. Taux brut d'admission (Pu + Pr) en %</b>	<b>92,8</b>	<b>102,6</b>	<b>104,8</b>	<b>12,0</b>	<b>102,0%</b>
2a. TBA Filles (en %)	92,3	100,6	102,7	10,4	
2b. TBA 43 communes prioritaires (CP) (%)		72,5	76,6	76,6	
2c. TBA Filles 43 Communes Prior. (en %)		70,4	74,2	74,2	
<b>3. Taux brut de scolarisation</b>	<b>81,3</b>	<b>88,5</b>	<b>88,5</b>	<b>7,2</b>	<b>90,2%</b>
3a. TBS Filles (en %)	81,0	89,0	90,9	9,9	
3b. TBS 43 communes Prioritaires (en %)		55,0	57,6		
3c. TBS Filles 43 communes Prior. (en %)		54,2	56,5		
<b>4. Ratio livre / élèves</b>					
4a. Livre de Calcul	0,66	0,8	0,73	0,1	
4b. Livre de Lecture	0,94	0,6	0,58	-0,4	
<b>6. Nombre de salles de classes</b>	<b>47 709</b>	<b>64 218</b>	<b>67 709</b>	<b>41,9%</b>	
<b>7. Nombre de maîtres chargés de cours</b>	<b>47 271</b>	<b>62 761</b>	<b>66 082</b>	<b>39,8%</b>	
<b>10. Taux de redoublement par sous cycle</b>					
10a. CP (en %)	3,6	3,8	3,6	0,0	
Dont filles (en %)	3,4	3,3	3,2	-0,2	
10b. CE (en %)	6,0	6,2	5,9	-0,1	
Dont filles (en %)	5,8	5,9	5,3	-0,5	
10c. CM (en %)	15,5	12,8	10,4	-5,1	
Dont filles (en %)	16,8	13,7	10,9	-5,9	
<b>11. Taux d'abandon par sous cycle</b>					
11a. CP (en %)	4,5	5,5	4,8	0,3	
Dont filles (en %)	4,0	5,7	4,6	0,6	
11b. CE (en %)	5,8	6,5	4,4	-1,4	
Dont filles (en %)	3,6	4,1	3,2	-0,3	
11c. CM1 (en %)	3,4	6,9	14,5	11,1	
Dont filles (en %)	0,4	4,0	12,3	11,9	
<b>12. Taux de promotion par sous cycle</b>					
12a. CP (en %)	91,9	90,7	91,6	-0,3	
Dont filles (en %)	92,6	91,0	92,2	-0,4	
12b. CE (en %)	88,3	87,4	89,7	1,5	
Dont filles (en %)	90,7	90,0	91,5	0,8	
12c. CM1 (en %)	81,1	80,3	80,2	-0,9	
Dont filles (en %)	82,8	82,3	82,5	-0,3	
<b>13. Taux de réussite au CEP (en %)</b>	<b>60,9</b>	<b>73,7</b>	<b>65,8</b>	<b>12,8</b>	
Dont filles (en %)	56,9	72,0	63,1	15,1	
<b>14. Taux d'achèvement (en %)</b>	<b>59,5</b>	<b>60,3</b>	<b>63,0</b>	<b>3,5</b>	<b>68,5%</b>
14a. Dont filles (en %)	59,7	64,3	67,6	7,9	
14b. TAP des 43 communes prioritaires	<b>38,8</b>	32,0	34,9	-3,9	
14c. TAP filles des 43 communes prioritaires	<b>39,3</b>	33,0	36,2	-3,1	

## CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

### Les points saillants

- ✚ Forte proportion de pauvres (40,1%) ;
- ✚ Classement IDH 2017, le Burkina Faso gagne 2 places;

### Commentaire

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH) de 2006 chiffrent la population du Burkina Faso à 14 017 262 habitants avec une majorité de 77,3% vivant en milieu rural et une population féminine représentant 51,7%. En 2017, cette population est estimée à 19 632 147 habitants<sup>1</sup>.

Le taux de mortalité est de 11,8‰ en 2006 et celui de natalité 33,4‰ en 2015. La mortalité infantile est de 43,0‰ et celle juvénile de 41,0‰ en 2015.

Le taux brut de scolarisation du primaire est de 90,7% en 2017/2018. Ce taux connaît un accroissement de 2,2 points par rapport à 2016/2017.

Le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus connaît ces dernières années des accroissements significatifs. De 28,3% en 2007 (enquête QUIBB 2007 de l'INSD), il est estimé à et à 37,7% en 2015 (Données FMI, 2017). Malgré ces améliorations significatives, le Burkina Faso reste classé parmi les pays à faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation de l'Afrique de l'ouest.

Selon le rapport 2017 sur le développement humain durable du PNUD, le Burkina Faso est classé 183ème sur 189 pays ; il devance six (06) pays à l'échelle mondiale et un seul pays (le Niger) dans la zone UEMOA. Selon ce classement, le Burkina Faso gagne deux (02) places et son IDH (0,42) a connu une évolution de 0,018 point entre 2016 et 2017.

Le contexte du Burkina Faso est marqué par une instabilité due aux attaques terroristes à répétition surtout dans les régions de l'Est et du Sahel. Cette crise sécuritaire impacte négativement sur le système éducatif. En effet, en 2017/2018, 306 établissements du primaire ont été fermés dans la région du Sahel. Cela a entraîné des répercussions sur le chronogramme des examens scolaires à travers l'organisation d'une session spéciale pour ces régions.

**Sources** : RGPH 2006, EMC 2014, EMDS 2015, Enquête QUIBB 2007, (\*\*\*) Site Internet [www. stats.uis.unesco.org](http://www.stats.uis.unesco.org), Annuaire 2015 INSD, EDS 2010

<sup>1</sup> Projection 2009 de l'INSD

## CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

### Contexte socio-économique vis-à-vis des pays de l'Afrique de l'ouest, membres de l'UEMOA

Pays	Population (en milliers) 2017 (b)	PIB par habitant annuel (US \$) 2017 (c)	Indice de Développement Humain 2017(b)	Taux de prévalence VIH/SIDA 2017 (c)	Taux d'alphabétisation (2015) (c)	Taux Brut de Scolarisation 2015 ( c )	Durée moyenne de scolarisation 2013
Bénin	11 175 692	2219	0,52	1	38,4	128,98	3,2
Burkina	19 193 382	1884	0,42	0,8	37,7	<b>86,1(*)</b>	<b>1,3</b>
Côte d'Ivoire	24 294 750	3857	0,49	2,8	43,3	93,6	4,2
Guinée Bissau	1 861 283	1806	0,46	3	59,8	113,7	ND
Mali	18 541 980	2169	0,43	1,2	33,1	75,8	2,0
Niger	21 477 348	1153	0,353	0,3	19,1	72,5	1,4
Sénégal	15 850 567	2678	0,51	0,4	55,6	82,2	4,5
Togo	7 797 695	1612	0,5	2,1	66,5	121,8	5,3

(\*) Annuaire Statistique MENA

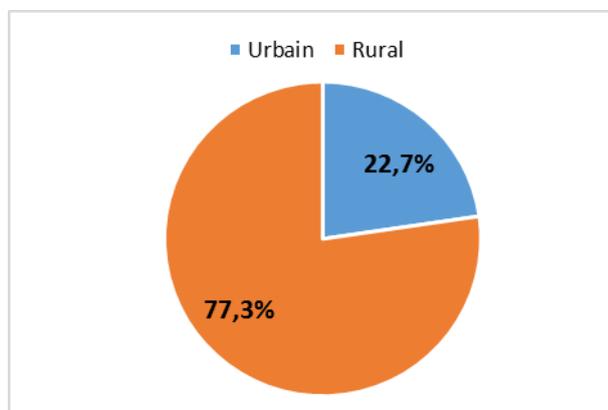
(b): Perspective monde, consulté le 28/09/2018: source: Human Development Reports

(c) Données du Fonds monétaire international, 2017, consulté le 28/09/18

(d) données.banquemondiale.org

### Contexte socio-économique du Burkina

POPULATION PAR MILIEU DE RESIDENCE



Source : RGPH 2006

### Les facteurs démographiques

Taux brut de natalité 2015	33,4‰
Indice synthétique de fécondité 2015	5,4
Taux brut de mortalité 2006	11,8‰
Quotient de mortalité infantile 2015	43,0‰
Quotient de mortalité juvénile 2015	41,0‰

RGPH 2006, EDS 2010, EMDS 2015

Niveau d'activité			
	Urbain	rural	Ensemble
Taux de chômage en 2014	7,1	6,4	6,6
Taux de sous-emploi en 2007	20,8	19,1	19,4

SOURCE : RGPH 2006. EA\_QUIB 2007, EDS IV 2010, EMC 2014, ANNUAIRE 2015 INSD

### Niveau des ressources et pauvreté

Ressources		Incidence de la pauvreté en 2014		
		Urbain	Rural	Ensemble
Croissance PIB réel en 2015	3,9%	13,7%	47,5%	40,1%

Sources : INSD, EMC 2014

## MOYENS FINANCIERS

### Les points saillants

- ✚ Hausse de 18,2% du budget consacré à l'éducation nationale ;
- ✚ Accroissement des ressources internes de l'Etat pour le MENA ;

### Commentaire

Le Budget alloué au Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation est de 379,883 milliards de FCFA pour l'année 2018. Il a augmenté de 18,2% par rapport à 2017 et de 118,8% par rapport à l'année 2013. La forte hausse constatée en 2018 s'explique en grande partie par la taille du ministère qui prend désormais en compte en plus de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, l'éducation préscolaire et les enseignements post-primaire et secondaire

La part du MENA dans le budget de l'Etat qui est de 13,9% connaît une hausse de 0,8 point par rapport à l'année précédente et de 3,4 points par rapport à 2013.

La part du budget allouée aux dépenses courantes est de 86,1% en 2018. Cette proportion a augmenté de 4,4 points tandis que la part dédiée à l'investissement qui est de 13,9% est en baisse de 5,3 points, par rapport à l'année précédente.

Les ressources internes constituent la principale source de financement du budget du MENA et s'élèvent à 358,152 milliards soit 94,0% du budget. Le reste provenant des financements extérieurs se répartit entre 0,3% de prêt et 5,7% de subventions.

#### Sources : Lois de finances

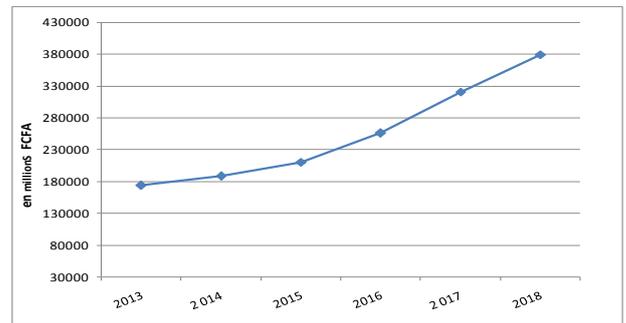
- Avant 2016, le budget du MENA concernait uniquement le primaire et l'éducation non formelle,

# MOYENS FINANCIERS

## Budget MENA

Budget 2018 (millions FCFA)	Evolution			
	2018/2017		2018/2013	
	en millions FCFA	en %	en millions FCFA	en %
<b>379 883</b>	<b>58 537</b>	<b>18,2</b>	<b>206 243</b>	<b>118,8</b>

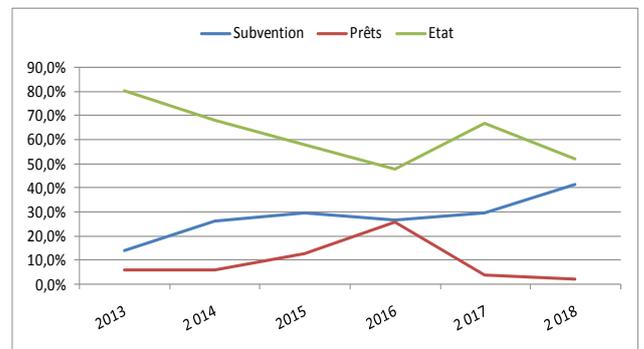
## Évolution du Budget de MENA



## Part du budget du MENA dans le Budget de l'Etat

Part en 2018 (en %)	Variation	
	2018/2017	2018/2013
13,9	0,8	3,4

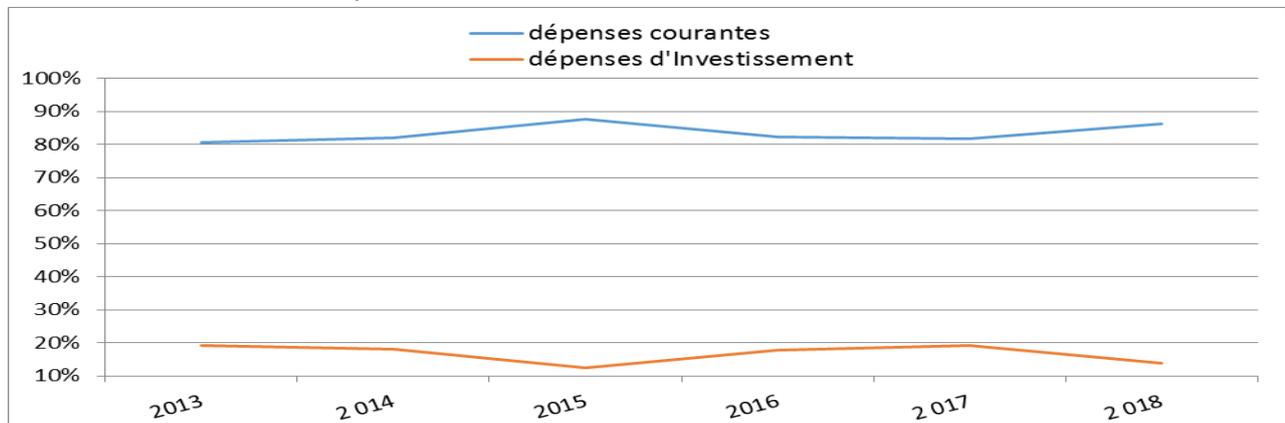
## Evolution du mode de financement des investissements



## Source de financement du budget MENA

Sources	Budget 2018 (en millions)	Variation	
		2018/2017	2018/2013
Etat	358 152	18,2%	114,5%
Subvention	21 731	19,2%	369,8%
Emprunt	1 021	-55,6%	-49,1%

## Evolution de la structure du Budget du MENA



Source: Lois de finances

**PARTIE I : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION  
ISSUS DES CAMPAGNES STATISTIQUES  
ANNUELLES DU MENA**

## EFFECTIFS DES ÉLÈVES

### Les points saillants

- ✚ Forte croissance des effectifs des filles par rapport aux garçons ;
- ✚ Forte croissance des effectifs dans le privé par rapport au public ;
- ✚ Forte croissance des effectifs dans le milieu rural par rapport au milieu urbain ;
- ✚ Faible croissance des effectifs du Centre, Sud-Ouest et Centre-Sud.

### Commentaire

L'effectif des élèves en 2017/2018 de l'enseignement primaire est de 3 206 060 soit une hausse de 5,4% par rapport à l'année précédente et de 30,0% par rapport à 2012/2013. Le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est de 5,4% entre 2012/2013 et 2017/2018

En 2017/2018 la proportion des filles dans l'effectif total est de 48,7. La croissance de l'effectif des filles est supérieure à celle des garçons. En effet, le TAMA de l'effectif des filles entre 2012/2013 et 2017/2018 est de 5,6% tandis que celui des garçons est de 5,4%.

La part du privé est de 20,3% en 2017/2018. Elle a augmenté de 0,2 point par rapport à l'année précédente et de 3,8 points par rapport à 2012/2013. Le taux de croissance de l'effectif des élèves dans le privé est plus important que celui du public. Entre 2012/2013 et 2017/2018 l'effectif dans le privé a augmenté de 60,1% et celui du public de 24,1%.

La part du milieu rural est de 74,1% en 2017/2018. Elle a augmenté de 0,8 point par rapport à l'année précédente et de 0,4 point par rapport à 2012/2013. Le taux de croissance de l'effectif des élèves est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, entre 2012/2013 et 2017/2018 l'effectif en milieu rural connaît une augmentation de 30,8% contre 27,8% en milieu urbain.

L'effectif des élèves dans les communes prioritaires est de 202 496 en 2017/2018 soit une augmentation de 7,8% par rapport à 2016/2017 contre 5,3% dans les autres communes. La proportion des filles scolarisées y est de 47,5% mais toujours en deçà du niveau national.

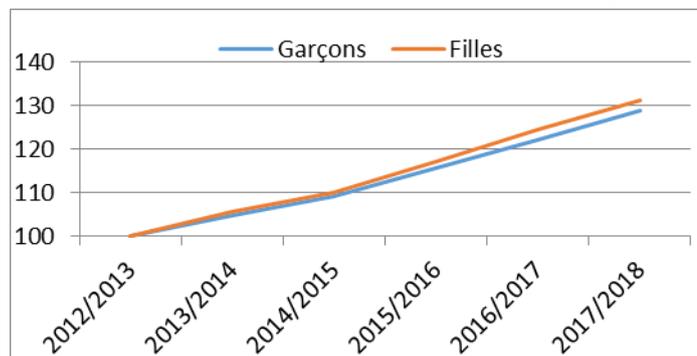
Les régions de l'Est, du Centre-nord et des Hauts-Bassins ont les plus forts taux de croissance de leurs effectifs par rapport à l'année précédente avec respectivement 8,6%, 7,9% et 6,6%. Celles qui ont les plus faibles taux sont le centre, le Sud-Ouest et le Centre-Sud avec respectivement 1,6%, 4% et 4,1%.

## EFFECTIFS DES ÉLÈVES

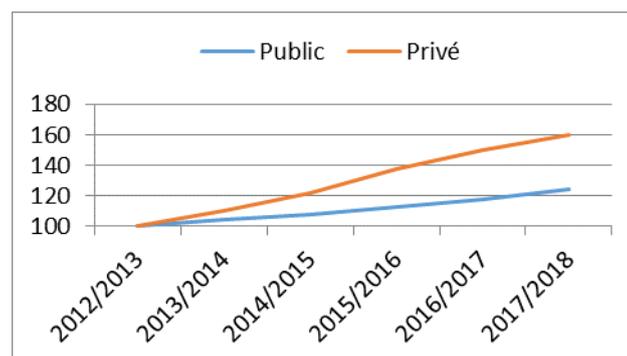
Effectif total 2017/2018	Part du Privé	Part du milieu Rural	Part des communes prioritaires
3 206 060	20,3	74,1	5,9

Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2012	
En effectif	en %	en effectif	en %
165 258	5,4	739 681	30,0

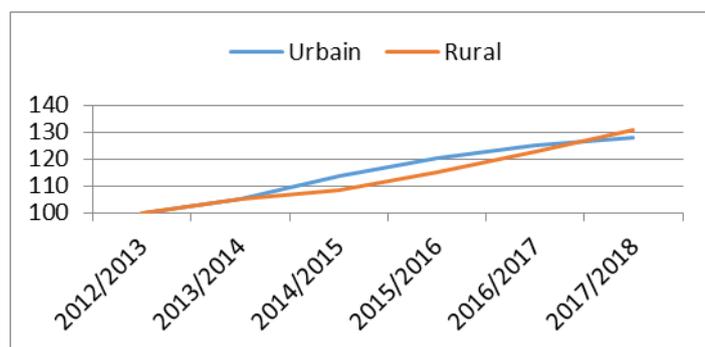
Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le genre



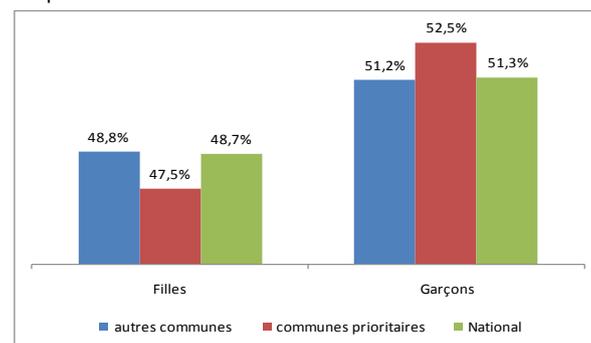
Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le statut



Évolution des indices base 100 en 2013 des effectifs selon le milieu



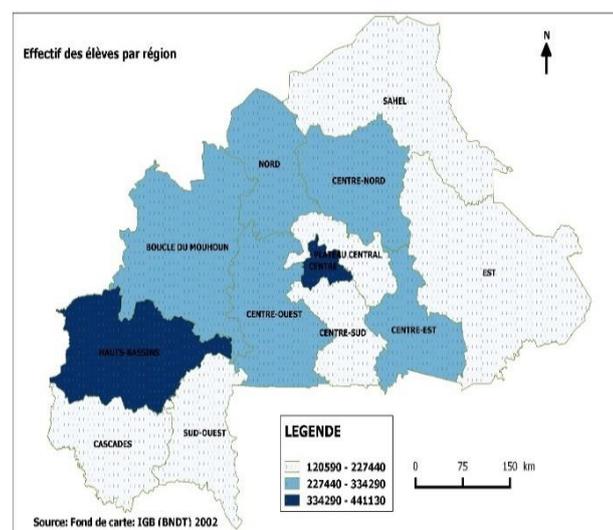
Proportion des effectifs selon le statut de la commune



Répartition des effectifs par région

Régions	Effectifs 2017/2018	Evolution 2017/2016	Evolution 2017/2016	Evolution 2017/2012
		en effectif	en %	en %
Boucle du Mouhoun	303 741	18 203	6,4	22,9
Cascades	120 591	6 512	5,7	27,8
Centre	441 134	6 989	1,6	40,4
Centre Est	265 752	13 925	5,5	27,8
Centre Nord	261 465	19 187	7,9	37,4
Centre Ouest	310 792	12 009	4,0	27,3
Centre Sud	153 419	6 089	4,1	20,7
Est	212 553	16 767	8,6	34,0
Hauts Bassins	368 056	22 791	6,6	29,8
Nord	334 275	20 016	6,4	26,5
Plateau Central	177 400	9 358	5,6	27,0
Sahel	132 337	6 245	5,0	43,0
Sud Ouest	124 545	7 167	6,1	21,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>3 206 060</b>	<b>165 258</b>	<b>5,4</b>	<b>30,0</b>
<b>médiane</b>	<b>261 465</b>	<b>12 009</b>	<b>5,7</b>	<b>27,8</b>
<b>intervalle de variation</b>	<b>[120591 ; 441134]</b>	<b>[6089 ; 22791]</b>	<b>[1,6 ; 8,6]</b>	<b>[20,7 ; 43]</b>

Répartition des effectifs par région



## TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1

### Les points saillants

- ✚ Hausse du Taux Brut d'Admission (TBA) ;
- ✚ Indice de parité inférieur à 1 ;
- ✚ Réduction des disparités entre les communes prioritaires et les autres communes

### Commentaire

Le TBA au primaire est de 104,8% en 2017/2018. Il a évolué de 2,2 points par rapport à l'année précédente et de 12 points par rapport à 2012/2013. Ce taux de plus de 100% n'indique cependant pas que tous les enfants de 6 ans ont accédé au CP1 car il prend en compte aussi bien les entrées précoces (moins de 6 ans) que celles tardives (plus de 6 ans). Avec ce TBA, la cible 2018 du PDSEB (102,0%) est atteinte.

Le TBA des garçons (106,9%) reste supérieur à celui des filles (102,7%) ; ce qui affiche un indice de parité de 0,96. Entre 2012/2013 et 2017/2018 le TBA des garçons a augmenté de 13,7 points et celui des filles de 10,4 points.

Le TBA des communes prioritaires (76,6%) reste inférieur à celui des autres communes (108,0%). Néanmoins l'écart s'est réduit par rapport à l'année scolaire précédente. En effet, cet écart est passé de 33,5 points en 2016/2017 à 31,4 points en 2017/2018 ; ce qui traduit une plus forte hausse du TBA des communes prioritaires.

Les régions du Nord, du Plateau Central et du Centre ont les plus forts TBA qui sont respectivement de 131,1 % ; 120,2 % et 116,9 %. Les plus faibles taux s'observent dans les régions du Sahel (77,1 %) et de l'Est (77,5%).

#### Notes méthodologiques :

TBA : Rapport entre le nombre d'élèves nouvellement admis en première année et le nombre d'enfants ayant l'âge légal d'admission à l'enseignement primaire (6 ans).

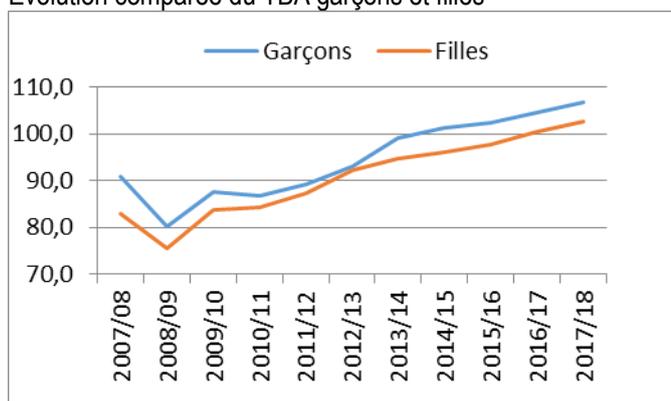
Indice de parité : Rapport entre le TBA féminin et le TBA masculin. Plus, il se rapproche de 1, moins il y a de disparité entre sexes.

**Sources** : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA.

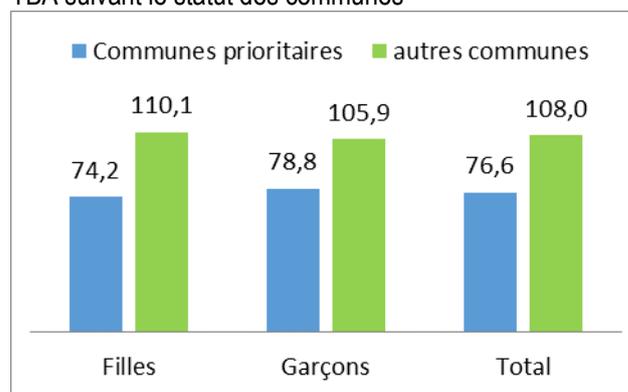
## TAUX BRUT D'ADMISSION AU CP1

TBA en 2017/2018	TBA garçons	TBA filles	Indices de parité	Variation (*) 2017/2016	Variation (*) 2017/2012
104,8	106,9	102,7	0,96	2,2	12,0

Évolution comparée du TBA garçons et filles



TBA suivant le statut des communes

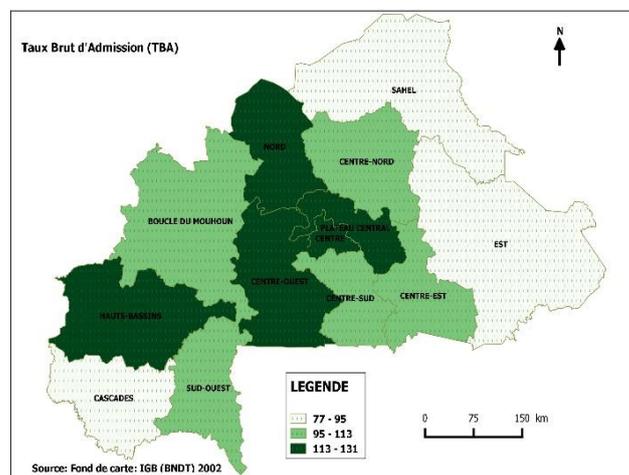


Disparités Régionales

Régions	TBA 2017/18			
	Ensemble	TBA Garçon	TBA Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	99,0	97,9	96,1	0,98
Cascades	93,3	96,5	90,1	0,93
Centre	116,9	118,2	115,7	0,98
Centre Est	105,5	108,8	102,0	0,94
Centre Nord	102,5	107,9	96,8	0,90
Centre Ouest	114,7	112,9	116,6	1,03
Centre Sud	100,9	101,7	100,1	0,98
Est	77,5	80,3	74,6	0,93
Hauts Bassins	115,4	118,3	112,3	0,95
Nord	131,1	134,9	127,2	0,94
Plateau Central	120,2	123,4	116,7	0,95
Sahel	77,1	78,3	75,9	0,97
Sud Ouest	102,9	103,2	102,5	0,99
<b>Burkina Faso</b>	<b>104,8</b>	<b>106,9</b>	<b>102,7</b>	<b>0,96</b>
<b>Médiane</b>	<b>102,9</b>	<b>107,9</b>	<b>102,0</b>	<b>0,95</b>
Intervalle de variation	[77,1 131,1]	[78,3 134,9]	[74,6 127,2]	[0,9 1]

Disparité selon le sexe

Sexe	TBA 2017/2018	Variation (*)	
		2017/2016	2017/2012
Filles	102,7	2,1	10,4
Garçons	106,9	2,4	13,7



## TAUX BRUT DE SCOLARISATION

### Les points saillants

- 🚩 Hausse du Taux Brut de Scolarisation (TBS) ;
- 🚩 Parité du TBS atteint ;
- 🚩 Les régions de l'Est et du Sahel toujours à la traîne.

### Commentaire

Le TBS au niveau national est de 90,7% en 2017/2018. Ce taux connaît une hausse de 2,2 points par rapport à l'année scolaire précédente et de 9,4 points par rapport à 2012/2013. Avec ce TBS, la cible 2018 du PDSEB de 90,2% est atteinte.

Le TBS des filles (90,9%) est presque au même niveau que celui des garçons (90,6%), avec un indice de parité de 1,01 d'où une disparité en faveur des filles. Entre 2012/2013 et 2016/2017, le TBS a augmenté de 9,9 points pour les filles et de 9 points pour les garçons.

Une forte disparité du TBS s'observe entre communes prioritaires et celles non prioritaires avec respectivement 57,6% et 94,4%. Cependant, entre 2016/2017 et 2017/2018, l'écart entre communes prioritaires et celles non prioritaires passe de 37,3 points à 36,8 points. Au cours des cinq dernières années, c'est la première fois que cet écart se réduit.

Le TBS national de 90,7% cache d'énormes disparités entre les régions. En effet, la région du Nord a un TBS de 112,3% tandis que les régions du Sahel et de l'Est sont toujours à la traîne avec respectivement 53,4% et 63,8%. L'analyse selon le sexe montre que six (06) régions (Centre-Ouest, Centre, Sud-Ouest, Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, Centre-Sud) ont un TBS des filles supérieur à celui des garçons.

#### **Notes méthodologiques :**

TBS : Rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans le primaire et le nombre d'enfants ayant l'âge légal de scolarisation (de la tranche d'âge de 6-11 ans).

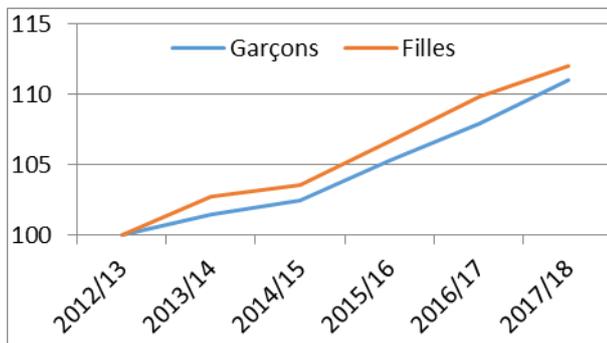
Indice de parité : Rapport entre le TBS féminin et le TBS masculin. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

**Sources** : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

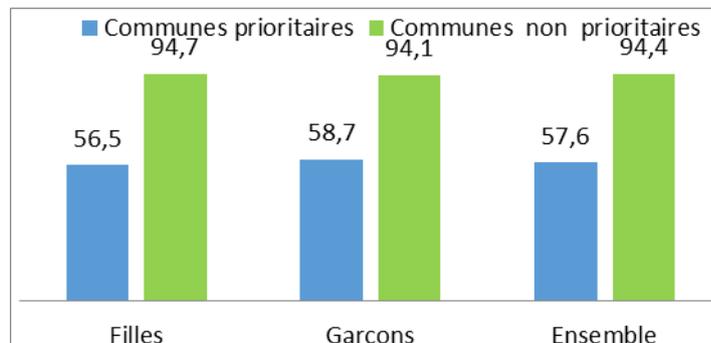
## TAUX BRUT DE SCOLARISATION

TBS en 2017/2018	TBS garçons	TBS filles	Indice de parité	Variation (*) 2017/2016	Variation (*) 2017/2012
90,7	90,6	90,9	1,00	2,2	9,4

Evolution du TBS selon le sexe



Statut des communes



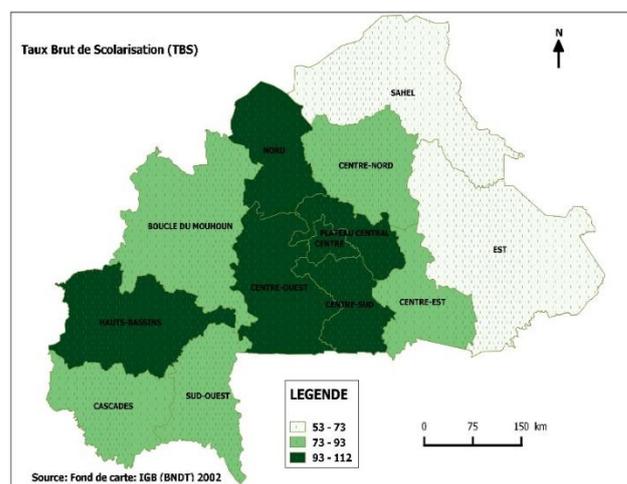
Disparité selon le sexe

Sexe	TBS 2017/2018	Variation (*)	
		2017/2016	2017/2012
Filles	90,9	1,9	9,9
Garçons	90,6	2,5	9,0
Ensemble	90,7	2,2	9,4

Disparités régionales

Régions	2017/2018			
	Ensemble	TBS Garçon	TBS Fille	Parité
Boucle du Mouhoun	85,2	83,8	86,8	1,04
Cascades	83,6	84,5	82,6	0,98
Centre	104,2	101,9	106,6	1,05
Centre Est	91,7	93,8	89,5	0,95
Centre Nord	84,8	87,2	82,4	0,94
Centre Ouest	105,5	102,2	109,1	1,07
Centre Sud	100,8	100,1	101,6	1,01
Est	63,8	65,2	62,4	0,96
Hauts Bassins	100,9	100,2	101,5	1,01
Nord	112,3	113,6	111	0,98
Plateau Central	104,1	105,6	102,6	0,97
Sahel	53,4	54,5	52,2	0,96
Sud Ouest	82,4	80,3	84,8	1,06
<b>Burkina Faso</b>	<b>90,7</b>	<b>90,6</b>	<b>90,9</b>	<b>1,00</b>
<b>Médiane</b>	<b>91,70</b>	<b>93,80</b>	<b>89,50</b>	<b>0,98</b>
<b>Intervalle de variation</b>	<b>[53,4 112,3]</b>	<b>[54,5 113,6]</b>	<b>[52,2 111]</b>	<b>[0,9 1,1]</b>

Taux brut de scolarisation par région



## TAUX D'ACHÈVEMENT DU PRIMAIRE

### Les points saillants

- ✚ Hausse du Taux d'Achèvement au Primaire (TAP) ;
- ✚ TAP des filles supérieure à celui des garçons ;
- ✚ Diminution du TAP des communes prioritaires par rapport aux autres communes.

### Commentaire

Le TAP en 2017/2018 est de 63,0%. Il a augmenté de 2,7 points par rapport à l'année précédente et de 3,5 points par rapport à 2012/2013.

Le TAP des filles qui est de 67,6% en 2017/2018 reste supérieur à celui des garçons (58,8%). Le TAP des filles connaît une hausse de 3,3 points par rapport à l'année précédente et de 7,9 points par rapport à 2012/2013. Quant à celui des garçons, il a augmenté de 2,2 points en 2017/2018 mais a diminué de 0,5 point par rapport à 2012/2013. L'indice de parité du TAP de 1,15 en 2017/2018 traduit un meilleur achèvement des filles.

L'écart entre les communes prioritaires et les autres communes reste élevé. En effet, le TAP des communes prioritaires est de 34,9% contre 66,0% pour les autres communes. Entre 2016/2017 et 2017/2018, le TAP a augmenté de 2,9 points au niveau des communes prioritaires et de 2,6 points pour les autres communes.

Des disparités sont aussi perceptibles entre les régions. En effet, le TAP varie de 27,8 % pour la région du Sahel à 80,6 % pour celle du Centre-Sud. Six (06) régions ont un taux inférieur à la moyenne nationale notamment la Boucle du Mouhoun, le Sahel, l'Est, le Centre-Nord, les Cascades et le Sud-Ouest. Pour l'indice de parité des sexes (IPS), seule la région du Sahel a un indice inférieur à 1.

#### Notes méthodologiques :

TAP : Le taux d'achèvement du primaire est le rapport entre les élèves nouvellement admis au CM2 et la population de 11 ans (définition UNESCO).

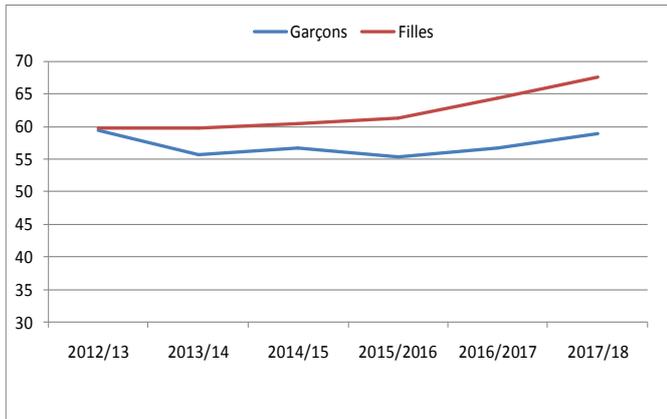
Indice de parité//TAP : Rapport entre le TAP des filles et le TAP des garçons. Plus il se rapproche de 1, plus la disparité entre genre est réduite.

## TAUX D'ACHEVEMENT DU PRIMAIRE

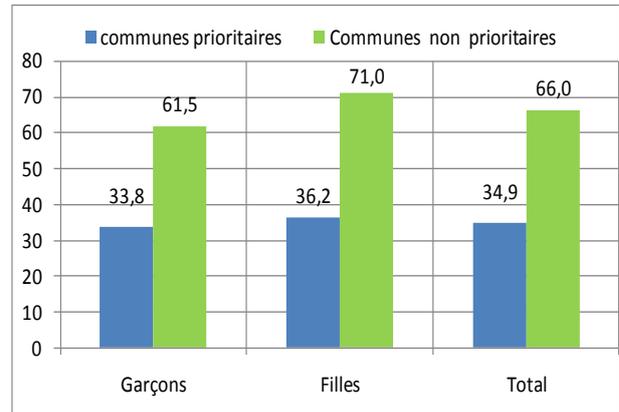
TAP en 2017/2018	TAP garçons	TAP filles	Indices de parité
63,0	58,8	67,6	1,15

Variation (*) 2017/2016	Variation (*) 2017/2012
2,7	3,5

Evolution des TAP selon le sexe



Représentation des TAP selon le statut des communes



Disparités Filles/Garçons

Sexe	TAP 2017/2018	Variation (*)	
		2017/2016	2017/2012
Filles	67,6	3,3	7,9
Garçons	58,8	2,2	-0,5

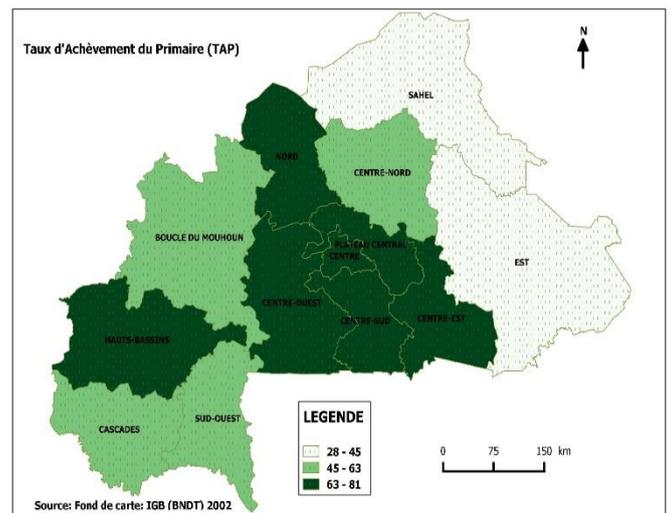
Disparités communes prioritaires/non prioritaires

	2016/2017			2017/2018		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
communes prioritaires	31,1	33,0	32,0	33,8	36,2	34,9
Comm. non prioritaires	59,4	67,7	63,4	61,5	71,0	66,0

Disparités régionales

Régions	TAP 2017/2018			
	Ensemble	G	F	Parité
Boucle du Mouhoun	60,6	55,9	66,1	1,18
Cascades	58,7	56,6	61,0	1,08
Centre	78,5	70,8	86,7	1,22
Centre-Est	65,6	63,6	67,8	1,07
Centre-Nord	50,4	48,4	52,6	1,09
Centre-Ouest	79,6	73,0	86,6	1,19
Centre Sud	80,6	73,4	88,4	1,20
Est	43,0	41,3	44,8	1,08
Hauts-Bassins	70,3	64,9	76,3	1,18
Nord	71,0	66,0	76,2	1,15
Plateau Central	72,3	67,9	77,0	1,13
Sahel	27,8	28,6	26,9	0,94
Sud-Ouest	54,1	50,6	58,2	1,15
<b>Burkina Faso</b>	<b>63,0</b>	<b>58,8</b>	<b>67,6</b>	<b>1,15</b>
Médiane	65,6	63,6	67,8	1,2
Intervalle de variation	[27,8 80,6]	[28,6 73,4]	[26,9 88,4]	[0,9 1,2]

Taux d'achèvement en 2017/2018 par Région



## LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

### Les points saillants

- ✚ Bonne perspective de croissance du TBS ;
- ✚ Disparités entre régions.

### Commentaire

En 2017/2018, l'écart entre le TBA et le TBS est de 14,1 points. Cet écart augure de bonnes perspectives en faveur de l'amélioration du TBS qui sera alimenté par les nouveaux entrants dans l'enseignement primaire. Au niveau des régions, les écarts entre les deux taux varient entre 0,1 point dans le Centre-Sud et 23,7 points dans le Sahel.

Le nuage de points construit entre le TBA et le TAP montre l'existence d'une relation linéaire positive.

Selon l'indice du PDSEB, la région du Centre-ouest arrive en tête avec un indice de 89,0% contre 2,6% pour la région du Sahel.

#### Notes méthodologiques :

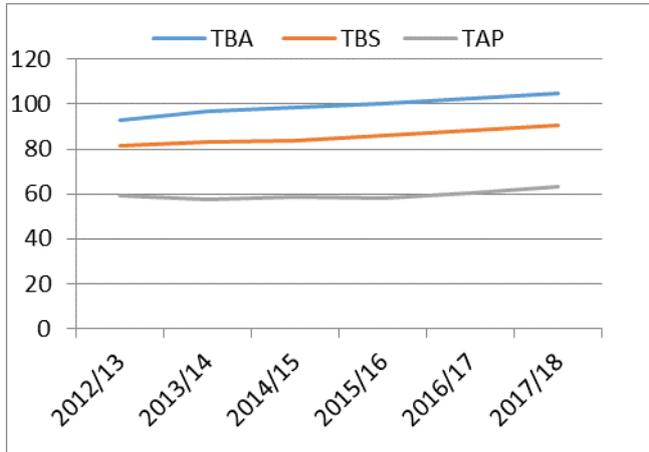
L'IPDSEB mesure le niveau moyen atteint par chaque région dans l'optique de l'Education Primaire pour Tous. Le TBA, le TBS, le TAP et l'indice de parité des sexes du TBS sont les variables utilisées pour le calcul de l'indice.

L'IPDSEB d'une région est obtenu en calculant la moyenne arithmétique simple des valeurs centrées par rapport à la valeur la plus petite et réduit par l'écart entre la valeur maximale et minimale des composantes.

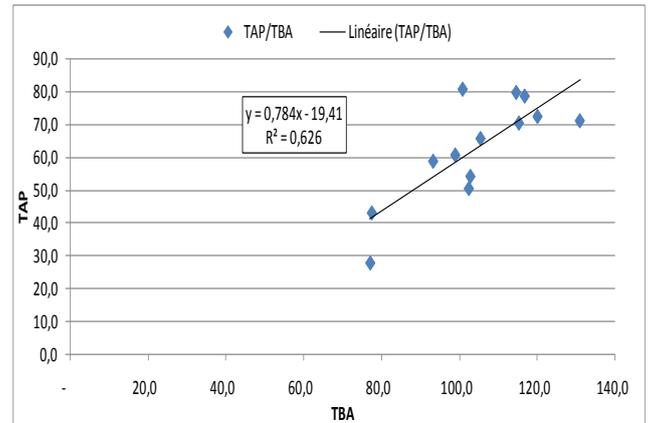
**Sources** : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

## LA DYNAMIQUE DE SCOLARISATION

Comparaison des évolutions du TBA, TBS et TAP



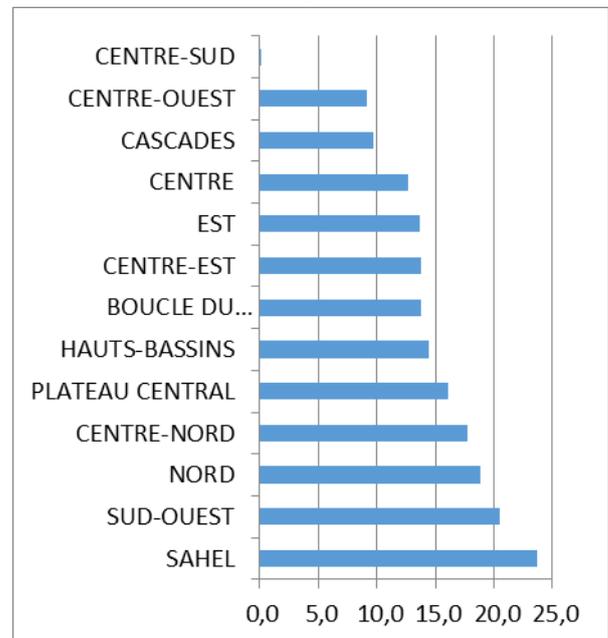
Comparaison entre TBA et TAP



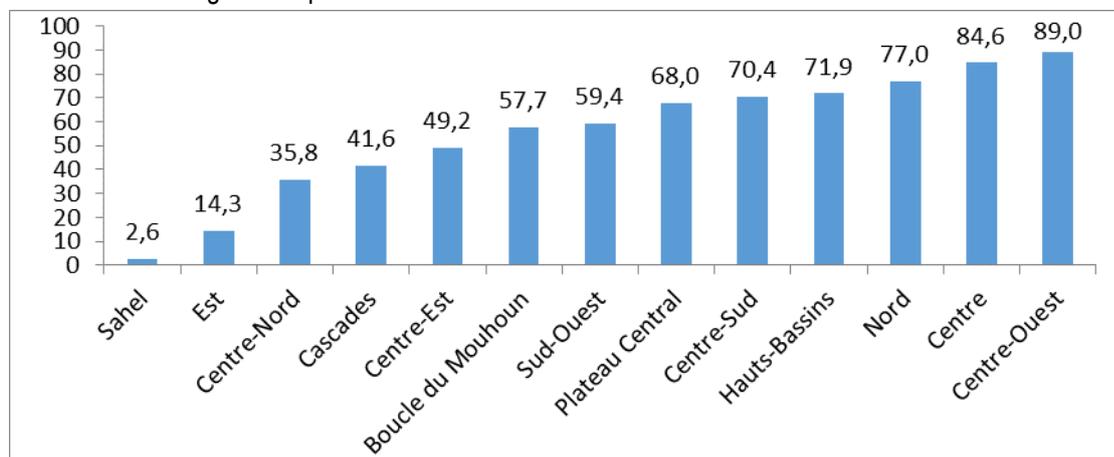
Comparaison TBA / TBS

Régions	TBA 2018	TBS 2018	TAP 2018	Ecart (TBA-TBS)
Boucle du Mouhoun	99,0	85,2	60,6	13,8
Cascades	93,3	83,6	58,7	9,7
Centre	116,9	104,2	78,5	12,7
Centre-Est	105,5	91,7	65,6	13,8
Centre-Nord	102,5	84,8	50,4	17,7
Centre-Ouest	114,7	105,5	79,6	9,2
Centre-Sud	100,9	100,8	80,6	0,1
Est	77,5	63,8	43,0	13,7
Hauts-Bassins	115,4	100,9	70,3	14,5
Nord	131,1	112,3	71,0	18,8
Plateau Central	120,2	104,1	72,3	16,1
Sahel	77,1	53,4	27,8	23,7
Sud-Ouest	102,9	82,4	54,1	20,5
<b>Burkina Faso</b>	<b>104,8</b>	<b>90,7</b>	<b>63,0</b>	<b>14,1</b>

Ecart (TBA - TBS) par région



IPDSEB de l'enseignement primaire 2017/2018



## NOMBRE D'ÉCOLES

### Les points saillants

- ✚ Hausse du nombre d'écoles ;
- ✚ Forte croissance du privé.

### Commentaire

Pour l'année scolaire 2017/2018 le Burkina Faso compte 15 756 écoles. Ce nombre est en progression de 3% par rapport à l'année précédente et de 27% par rapport à 2012/2013. Le TAMA entre 2012/2013 et 2017/2018 est de 4,9%.

La part du privé est de 25,3% en 2017/2018. Le nombre d'écoles dans le privé croît plus vite que dans le public. En effet, entre 2012/2013 et 2016/2017 le TAMA dans le privé est de 9,7% contre 3,6% dans le public.

Le milieu rural regroupe 80,8% du nombre total d'écoles. Cette proportion a connu une hausse de 0,4 point par rapport à l'année précédente et une baisse de 1,2 point par rapport à 2012/2013. Le nombre d'écoles croît plus vite en milieu urbain qu'en milieu rural entre 2012/2013 et 2016/2017 soit 6,3% contre 4,6%.

Le nombre d'écoles a augmenté de 11,2% et 12,9% respectivement au Centre-nord et dans les Hauts-bassins contre 2,0% au Centre-ouest et 1,4% au Sud-ouest .

**Notes méthodologiques** : Les indices (base 100 en 2007/2008) sont obtenus en rapportant la valeur d'une période à celle de l'année de référence 2007/2008. Ils sont exprimés pour 100 unités.

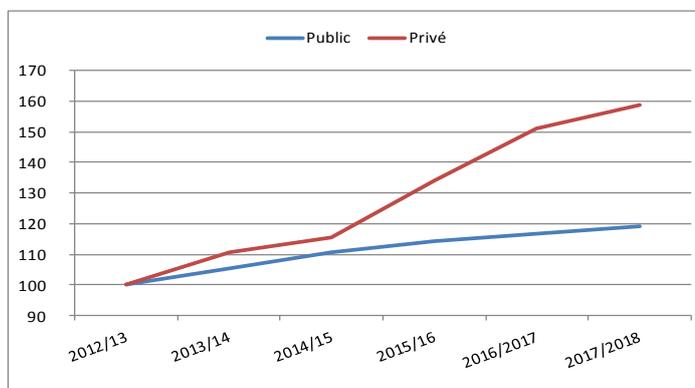
**Sources** : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

## NOMBRE D'ÉCOLES

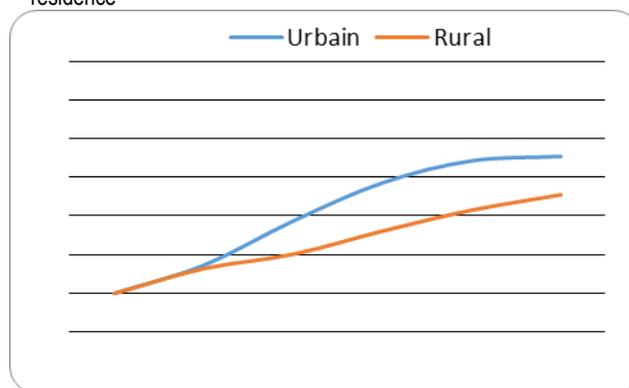
Effectif total 2017/2018	Part du privé	Part du milieu rural	Part des communes prioritaires
15 756	25,3%	81,1%	9,8%

Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2012	
En effectif	en %	en effectif	en %
426	2,7	3 362	27,1

Indices du nombre d'écoles (base100 en 2012/2013) par statut



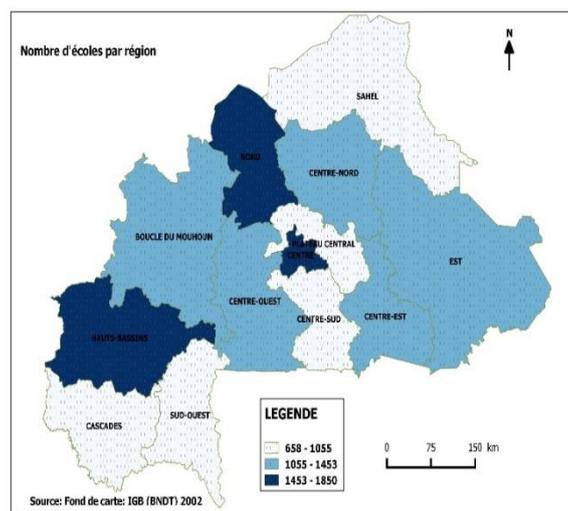
Indices du nombre d'écoles (base100 en 2012/2013) par milieu de résidence



Répartition du nombre d'écoles par région

Régions	nombre d'école 2017/2018	Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2012 (%)
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	1382	42	7,5	16,9
Cascades	658	12	5,7	21,2
Centre	1850	33	8,9	56,4
Centre Est	1217	25	4,4	28,6
Centre Nord	1375	60	11,2	37,9
Centre Ouest	1283	-4	2,0	14,6
Centre Sud	670	19	4,3	17,3
Est	1267	38	7,1	20,2
Hauts Bassins	1538	108	12,9	39,3
Nord	1654	59	9,1	16,2
Plateau Central	967	12	7,1	25,1
Sahel	1037	24	4,9	36,6
Sud-Ouest	858	-2	1,4	16,1
<b>Burkina Faso</b>	<b>15756</b>	<b>426</b>	<b>7,2</b>	<b>27,1</b>
<b>Médiane</b>	<b>1267</b>	<b>25</b>	<b>7,1</b>	<b>21,2</b>
<b>Intervalle de variation</b>	<b>[658 1850]</b>	<b>[-4 108]</b>	<b>[1,4 12,9]</b>	<b>[14,6 56,4]</b>

Répartition du nombre d'écoles par région



## NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

### Points saillants

- ✚ Hausse du nombre de salles de classe ;
- ✚ Nombre élevé de salles de classe en zone rurale.

### Commentaire

Le nombre de salles de classe fonctionnelles au cours de l'année scolaire 2017/2018 est de 67 709. Le nombre de salles de classe a progressé de 5,4% par rapport à l'année précédente et de 41,9% par rapport à 2012/2013.

La hausse du nombre de salles de classe est relativement plus importante au privé qu'au public. En effet, le nombre d'écoles a augmenté de 7,6% au privé et de 4,8% au public par rapport à l'année précédente. Entre 2012/2013 et 2017/2018 le nombre de salles de classe dans le privé a augmenté de 72% contre 34,9% dans le public.

Selon le milieu, le nombre de salles de classe dans les zones rurales occupe une part importante (76,9%) en 2017/2018.

Les communes prioritaires regroupent 8,8% de l'ensemble des salles de classe.

Au niveau régional, l'évolution du nombre de salles de classe par rapport à 2016/2017 varie de 3,4% dans le Centre à 7,8% dans les Hauts-Bassins.

**Salle de classe** : Unité pédagogique où des enseignements sont dispensés. Elle peut être construite ou en abri précaire (paillote par exemple)

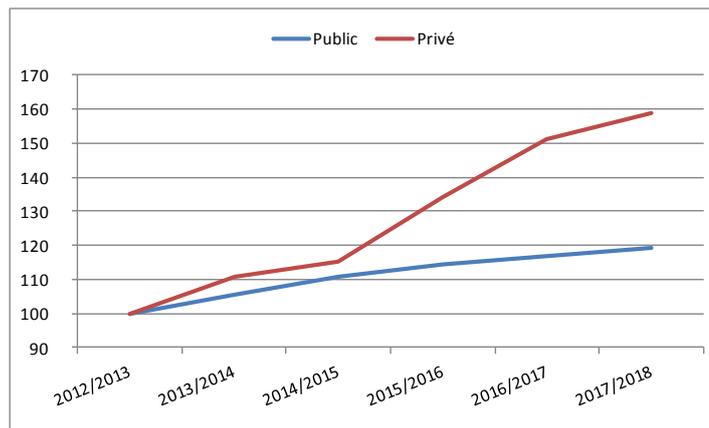
**Sources** : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

## NOMBRE DE SALLES DE CLASSE

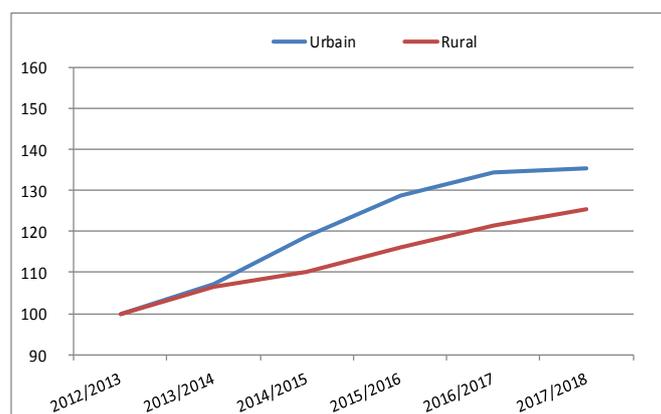
Effectif total 2017/2018	Part du privé	Part du milieu rural	Part des communes prioritaires
67 709	22,9%	76,9%	8,8%

Evolution 2017/2015		Evolution 2017/2012	
En effectif	en %	en effectif	en %
3 491	5,2	20 000	41,9

Évolution du nombre de salles de classe (indice base 100 en 2012/2013) par statut



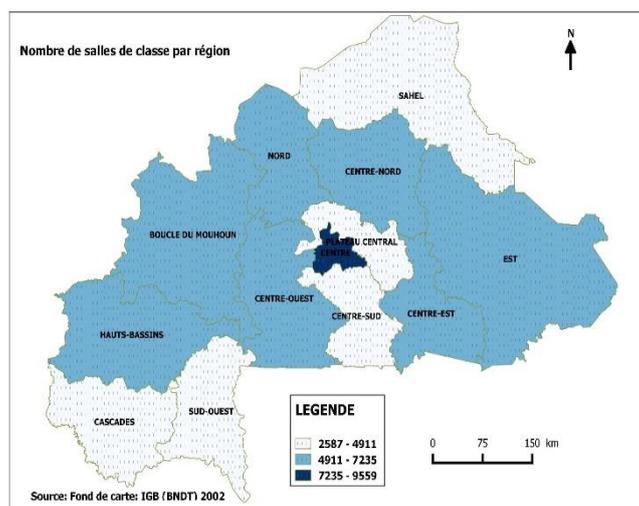
Évolution du nombre de salles de classe (indice base 100 en 2012/2013) par milieu de résidence



Disparités régionales

Régions	Nombre de classe 2017/2018	Evolution 2017/2016		Evolution 2017/2012
		en effectif	en %	
Boucle du Mouhoun	6111	277	4,7	30,5
Cascades	2587	160	6,6	47,5
Centre	9559	318	3,4	57,9
Centre Est	5195	192	3,8	40,9
Centre Nord	5231	357	7,3	45,8
Centre Ouest	6088	209	3,6	34,8
Centre Sud	2871	135	4,9	34,2
Est	5210	272	5,5	38,0
Hauts Bassins	6657	483	7,8	46,5
Nord	6697	402	6,4	32,0
Plateau Central	3922	236	6,4	38,0
Sahel	4024	244	6,5	56,8
Sud Ouest	3557	206	6,1	42,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>67709</b>	<b>3491</b>	<b>5,4</b>	<b>41,9</b>
<b>Médiane</b>	<b>5210</b>	<b>244</b>	<b>6,1</b>	<b>40,9</b>
<b>Intervalle de variation</b>	<b>[2587 ; 9559]</b>	<b>[135 ; 483]</b>	<b>[3,4 ; 7,8]</b>	<b>[30,5 ; 57,9]</b>

Disparités régionales



## NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

## Points saillants

- ✚ Augmentation du nombre de salles de classe sous-paillotes
- ✚ Réduction du nombre de salles de classe sous paillote dans trois régions

## Commentaire

Dans le but de la scolarisation des enfants, certaines communautés construisent des salles de classe sous abris précaires ou sous-paillotes dans l'attente de la construction de bâtiments en matériaux définitifs. C'est ainsi qu'au niveau national, on dénombre 6 402 salles de classe sous-paillotes en 2017/2018 soit une augmentation de 16,4% par rapport à l'année précédente.

Le nombre de salles de classe sous-paillotes dans le public est de 5 272 en 2017/2018. Par rapport à 2016/2017 ce nombre est en hausse de 10,9% dans le public et de 51,1 % dans le privé.

93,3% des salles de classe sous paillotes en 2017/2018 sont en milieu rural. Cette part a augmenté de 0,4 point par rapport à l'année précédente.

Dans les communes prioritaires, la proportion des salles de classe sous-paillotes du public est de 13,0% contre 9,7% dans les autres communes.

Au niveau national, 9,5% des salles de classe sont sous paillote. Cette proportion est plus élevée dans la région des Cascades avec 18,3% et plus faible au Centre avec 0,8%. Le nombre de salles sous paillote a augmenté dans plusieurs régions par rapport à l'année précédente atteignant 62,4% d'augmentation dans la Boucle du Mouhoun. Par contre trois régions connaissent une baisse du nombre de leurs salles de classe sous paillote. Il s'agit de l'Est où la baisse est de 18,2%, du Centre Sud où elle est de 14,6% et du Sahel avec 5,0%.

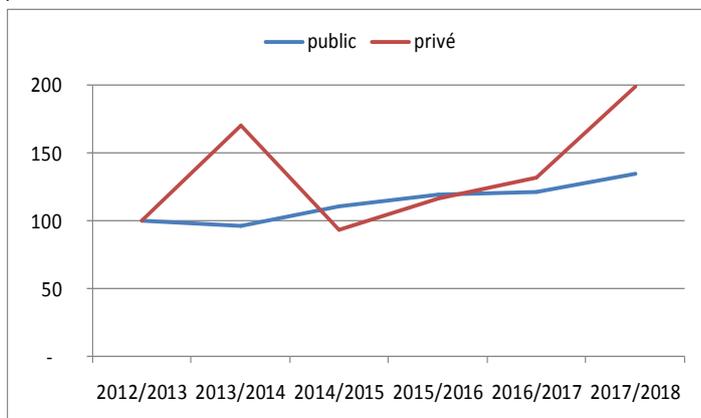
### Notes méthodologiques :

Salle de classe sous paillotes : Salle de classe dont le mur et/ou le toit sont en matériaux non définitifs.

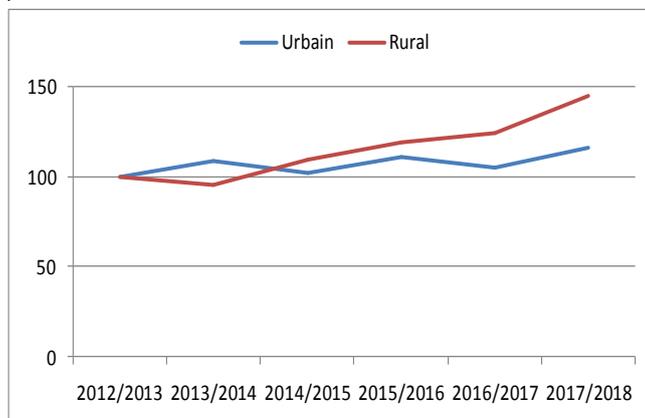
**Sources** : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

## NOMBRE DE SALLES DE CLASSE SOUS PAILLOTES

Evolution des indices base 100 en 2012/2013 des salles de classe sous-paillotes selon le statut



Evolution des indices base 100 en 2012/2013 des salles de classe sous-paillotes selon le milieu



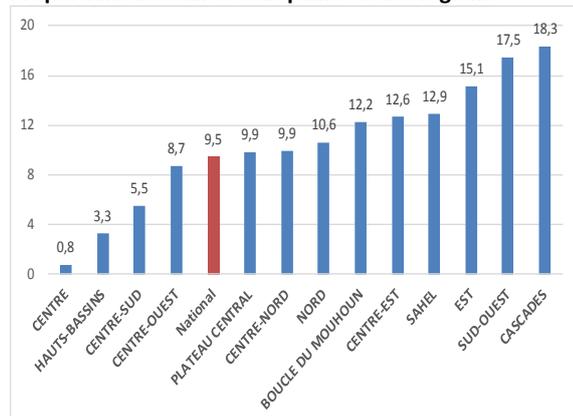
Répartition des salles de classe sous-paillote selon les régions

Région	Salles sous-paillotes 2017/2018	Salles sous-paillotes 2016/2017	Evolution 2017/2016 (%)
BOUCLE DU MOUHOUN	747	460	62,4%
CASCADES	474	346	37,0%
CENTRE	76	66	15,2%
CENTRE-EST	657	538	22,1%
CENTRE-NORD	520	371	40,2%
CENTRE-OUEST	528	415	27,2%
CENTRE-SUD	158	185	-14,6%
EST	788	963	-18,2%
HAUTS-BASSINS	218	208	4,8%
NORD	710	479	48,2%
PLATEAU CENTRAL	387	333	16,2%
SAHEL	518	545	-5,0%
SUD-OUEST	621	592	4,9%
<b>National</b>	<b>6 402</b>	<b>5501</b>	<b>16,4%</b>

Répartition des salles de classe suivant le statut de la commune dans le public

Statut commune	Salles de classe sous-paillote public	Nombre total de salle de classe public	% salles de classe sous paillote public
non prioritaire	4 532	46 556	9,7%
prioritaire	740	5 674	13,0%
<b>National</b>	<b>5272</b>	<b>52 230</b>	<b>10,1%</b>

Proportions des salles sous-paillotes des régions



## CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE

### Les points saillants

- ✚ Baisse de la proportion d'écoles incomplètes ;
- ✚ Baisse de la proportion d'écoles sans point d'eau potable ;
- ✚ Hausse du déficit en places assises.

### Commentaire

En 2017/2018, sur les 15756 écoles, 8 224 représentant 52,2% sont incomplètes, c'est-à-dire ne disposant pas de tous les niveaux d'enseignement primaire. Cette proportion a baissé de 1,7 point par rapport à l'année précédente et de 9,6 points par rapport à 2012/2013. La proportion des écoles incomplètes est de 51,5% dans le public et de 54,3% dans le privé, 57,7% en milieu rural et 28,5% en milieu urbain.

Au niveau national, 41,8% des écoles ne disposent pas de point d'eau potable dans leur domaine scolaire. Cette proportion est de 38,2% dans le public et 52,6% dans le privé, 45,2% en milieu rural et 27,3% en milieu urbain. La proportion d'écoles sans eau potable a baissé de 2,2 points par rapport à l'année précédente et de 10 points par rapport à 2012/2013.

Les salles de classe en mauvais état représentent 15,4% du nombre total de salles en 2017/2018 au niveau national. Cette proportion est de 16,6% dans le public et de 11% dans le privé, 18,5% en milieu rural et 5% en milieu urbain. Au niveau national, elle est restée stable par rapport à l'année précédente mais a augmenté de 1,9 point par rapport à 2012/2013.

En 2017/2018 au niveau national, 9,5% des élèves parcourent plus de 3 km pour accéder à leurs écoles contre 10% l'année précédente. La proportion d'élèves parcourant plus de 3 km a baissé de 3 points par rapport à 2012/2013. Elle est de 9,1% dans le public et 11,1% dans le privé, 9,1% en milieu rural et 10,6% en milieu urbain.

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, 21% des élèves ne disposent pas de places assises. Ce déficit en place assise qui a connu une hausse de 1,9 point par rapport à 2016/2017 est presque identique à son niveau de 2012/2013. Il est de 19,5% dans le public et 27% dans le privé, 22,1% en milieu rural et 17,6% en milieu urbain.

#### Notes méthodologiques :

Ecole incomplète : Ecole classique qui n'a pas fonctionné avec tous les niveaux du cycle primaire.

Ecole sans point d'eau : Ecole où il n'y a ni une installation de forage, ni de borne fontaine.

Le déficit en places assises : est la proportion du surplus d'élèves par rapport aux places disponibles, les places disponibles étant calculées en additionnant la capacité d'accueil des tables bancs.

## CARACTERISTIQUES DES ECOLES ET DES SALLES DE CLASSE

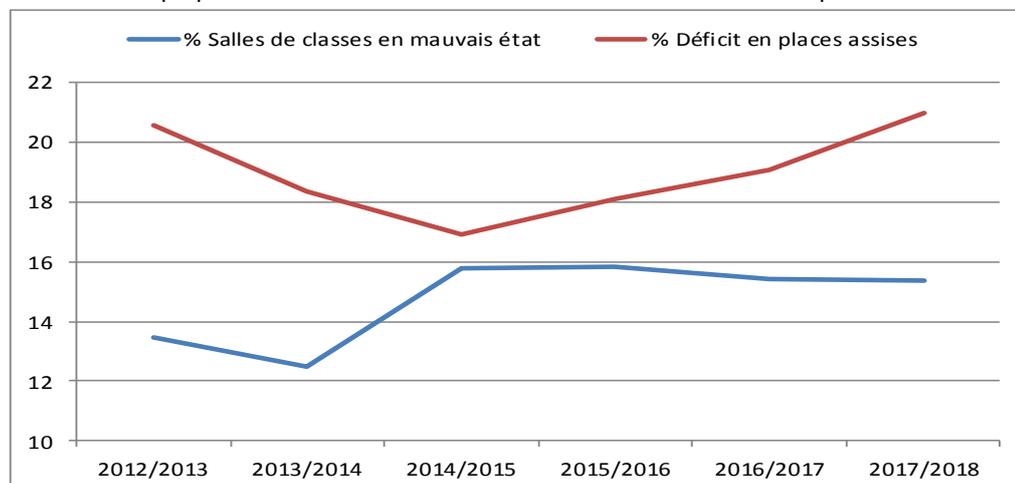
### État et niveau d'équipement des écoles

Nombre d'écoles en 2017/2018	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau	
	%	Ecart 2017/2012	%	Ecart 2017/2012
15 756	52,2	-9,6	41,8	-10,0

### Proportion des salles de classe en mauvais état et déficit en places assises

Nombre de salles de classe en 2017/2018	Salles de classe en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Ecart 2017/2012	%	Ecart 2017/2012
67 709	15,4	1,9	21,0	0,4

### Evolution des proportions des salles de classe en mauvais état et déficit en places assises



### Disparités public / privé

2017/2018	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation 2017/2012	%	Variation 2017/2012	%	Variation 2017/2012	%	Variation 2017/2012	%	Variation 2017/2012
Public	51,5	-11,3	38,2	-11,9	9,1	-3,2	16,6	2,4	19,5	-0,6
Privé	54,3	-3,8	52,6	-6,3	11,1	-2,7	11,0	1,2	27,0	3,8

### Disparités urbain/rural

2017/2018	Ecoles incomplètes		Ecoles sans eau		Elèves à plus de 3 kms		Salles de classes en mauvais état		Déficit en places assises	
	%	Variation 2017/2012	%	Variation 2017/2012	%	Variation 2017/2012	%	Variation 2017/2012	%	Variation 2017/2012
Rural	57,7	-10,3	45,2	-10,8	9,1	-13,3	18,5	2,3	22,1	-0,3
Urbain	28,5	-4,7	27,3	-5,2	10,6	-4,6	5,0	0,5	17,6	2,5

## CARACTÉRISTIQUES DES ÉCOLES ET DES SALLES DE CLASSE - SUITE

### Le point saillant

✚ Disparités des conditions d'accueil des élèves entre les régions

### Commentaire

La proportion des écoles incomplètes varie de 30,5% au Centre à 63,1% dans les Cascades. Les régions du Centre et du Nord sont celles où la proportion d'écoles incomplètes est inférieure à 50%.

Avec une proportion de 26,6% d'écoles sans point d'eau potable, la région du Centre est toujours la mieux équipée. Les régions où la proportion d'écoles sans point d'eau potable est plus élevée sont celles des Cascades (56,2%) et du Nord (56,1%).

La proportion des salles de classe en mauvais état varie de 2,3% au Centre à 24,6% au Sahel. Par ailleurs, 11 régions ont une proportion de salles de classe en mauvais état supérieure à 10%.

L'insuffisance des places assises s'accroît dans plusieurs régions. Le déficit en places assises varie de 12,8% pour la région du Centre à 27,8% dans le Sahel. En 2017/2018, sept (7) régions ont un déficit supérieur à la moyenne nationale qui est de 21,0%.

Selon la distance parcourue, des disparités existent entre régions. La proportion d'élèves parcourant une distance de plus de 3 km varie entre 4,0% au Nord et 16% au Centre.

L'indice synthétique qui résume les conditions d'accueil dans les écoles varie de 3,2 dans la région du Centre à 11,4 dans celle des Cascades. Quatre régions, à savoir les Cascades, l'Est, le Sud-Ouest et le Sahel présentent des conditions d'apprentissage très difficiles.

Si tous les enfants en âge scolaire étaient effectivement à l'école, on aurait 52 élèves par classe en 2017/2018. Ce ratio serait plus élevé dans les régions de l'Est et du Sahel avec respectivement 64 et 62 élèves par classe.

#### Notes méthodologiques :

##### Calcul de l'indice synthétique

Un rang est affecté à chaque région pour chaque indicateur à partir d'un classement par ordre croissant. L'indice synthétique correspond à la moyenne arithmétique des rangs obtenus par chaque région pour chaque indicateur.

Plus la valeur de l'indicateur est élevée, plus la situation de la région est défavorable en matière de qualité d'accueil.



## LES MANUELS SCOLAIRES

### Les points saillants

- ✚ Moins d'un livre de lecture et de calcul par élève ;
- ✚ Baisse des ratios d'année en année.

### Commentaire

Pour l'année scolaire 2017/2018, le ratio livre/élève est de 0,58 pour la lecture et 0,73 pour le calcul, baissant respectivement de 0,06 et de 0,11 point par rapport à l'année précédente. Les ratios livre de lecture/élève et livre de calcul/élève qui étaient respectivement de 0,94 et de 1,08 en 2012/2013, se sont dégradés de 0,36 point pour chaque ratio en 2017/2018.

En 2017/2018, les disparités persistent encore entre secteurs public et privé. Les ratios livres de lecture et de calcul par élève sont respectivement de 0,29 et 0,23 au privé contre 0,66 et 0,84 au public.

Le milieu rural est mieux doté en manuels que le milieu urbain. En effet, les ratios sont de 0,64 pour la lecture et 0,83 pour le calcul en milieu rural contre respectivement 0,41 et 0,43 en milieu urbain.

Au plan régional, seul le Sud-Ouest remplit la condition d'un livre de lecture et d'un livre de calcul par élève.

#### **Notes méthodologiques :**

Le ratio livres par élève est calculé en rapportant le nombre total des livres par matière au nombre total des élèves.

Pour le livre de calcul, le cours préparatoire (CP1 et CP2) n'est pas considéré.

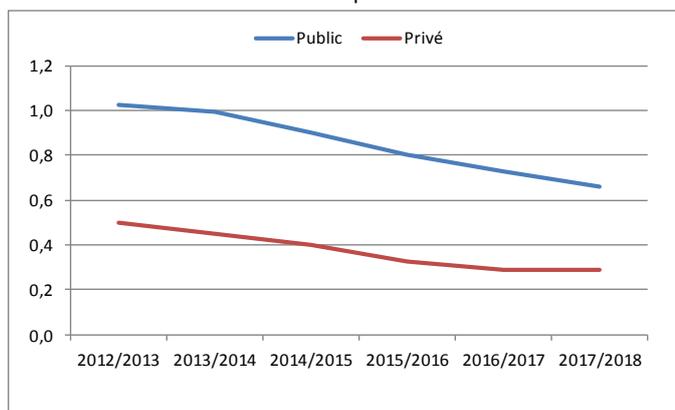
Plus le ratio s'approche de 1, meilleure est la dotation des élèves en manuels

## LES MANUELS SCOLAIRES

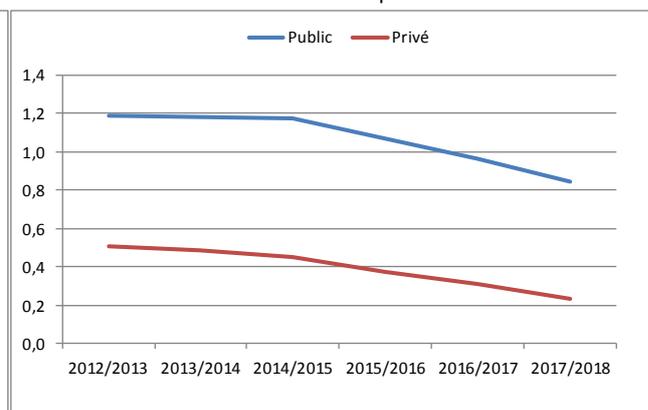
### Le nombre de manuels par élève

2017/2018		Lecture		Calcul	
lecture	calcul	2017/2016	2017/2012	2017/2016	2017/2012
0,58	0,73	-0,06	-0,36	-0,11	-0,36

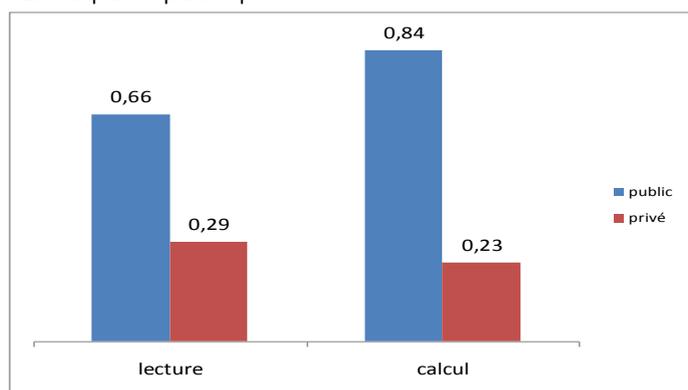
Évolution du ratio livre de lecture par élève selon le statut



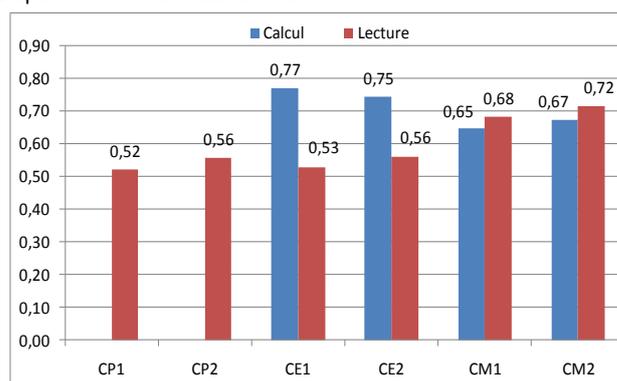
Évolution du ratio livre de calcul par élève selon le statut



Les disparités public / privé



Disparités entre niveaux d'étude



Ratio manuel/élève par région

Région	2017-2018	
	Calcul	Lecture
BOUCLE DU MOUHOUN	0,80	0,66
CASCADES	0,97	0,73
CENTRE	0,33	0,29
CENTRE-EST	0,64	0,55
CENTRE-NORD	0,74	0,62
CENTRE-OUEST	0,79	0,60
CENTRE-SUD	0,66	0,52
EST	0,94	0,66
HAUTS-BASSINS	0,70	0,66
NORD	0,71	0,51
PLATEAU CENTRAL	0,71	0,60
SAHEL	0,98	0,64
SUD-OUEST	1,41	1,06
<b>National</b>	<b>0,73</b>	<b>0,58</b>

Ratio manuel/élève par statut

Statut	2017/2018	
	Lecture	Calcul
<b>Public</b>	0,66	0,84
<b>Privé</b>	0,29	0,23
<b>National</b>	<b>0,58</b>	<b>0,73</b>

Ratio manuel/élève par milieu

Milieu	2017/2018	
	Lecture	Calcul
<b>Rural</b>	0,64	0,83
<b>Urbain</b>	0,41	0,43
<b>National</b>	<b>0,58</b>	<b>0,73</b>

## LES ENSEIGNANTS

### Les points saillants

- ✚ Hausse de l'effectif des enseignants ;
- ✚ Plus forte croissance du personnel féminin,
- ✚ Plus forte croissance de l'effectif des enseignants du privé.

### Commentaire

L'effectif des enseignants en 2017/2018 est de 80 713 contre 74 747 en 2016/2017 soit une progression de 8%. Le TAMA de l'effectif des enseignants entre 2012/2013 et 2016/2017 est de 8,6%. L'effectif des enseignants chargés de cours augmente plus vite que celui des élèves. Entre 2012/2013 et 2017/2018, le TAMA de l'effectif des enseignants titulaires est de 7,7% tandis que celui des élèves est de 5%. Il faut signaler que la proportion des suppléants sur l'ensemble des enseignants représente 14,8%.

L'effectif des femmes enseignantes devient de plus en plus important. Entre 2012/2013 et 2017/2018, il a progressé de 80% contre 32% pour les hommes.

La part du privé dans l'effectif total des enseignants est de 21,9% en 2017/2018. L'accroissement des effectifs des enseignants est plus important dans le privé que dans le public. En effet, cet accroissement est de 8,2% dans le privé contre 7,9% dans le public par rapport à l'année précédente.

Le milieu rural regroupe 74,4% de l'ensemble des enseignants en 2017/2018. Par rapport à 2016/2017, l'augmentation des effectifs des enseignants est de 9,4% en milieu rural et de 4,1% en milieu urbain.

La proportion des enseignants dans les communes prioritaires est de 8,6% par rapport à l'ensemble en 2017/2018.

L'accroissement des effectifs des enseignants entre 2016/2017 et 2017/2018 varie de 4,5% dans le Centre à 14,1% dans le Centre-Sud. Les régions du Sahel (14,1%), des Cascades (12,8%), du Sahel (12,4%), du Centre-Nord (11,1%), du Nord (9,6%) et du plateau central (8,8%) ont un accroissement de l'effectif des enseignants supérieur à celui de l'effectif national qui est de 8,0%.

#### Notes méthodologiques :

Effectif des enseignants : Ensemble du personnel des écoles destinées à des tâches d'enseignement qu'il soit utilisé ou non

Enseignant titulaire : responsable des enseignements d'une classe fonctionnelle ou d'une unité d'enseignement

**Sources** : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

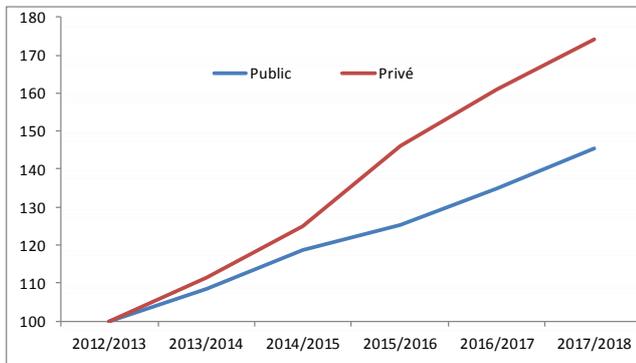
# LES ENSEIGNANTS

Effectif total 2017/2018	Part du privé	Part du milieu rural	Part des communes prioritaires
80 713	21,9%	74,4%	8,6%

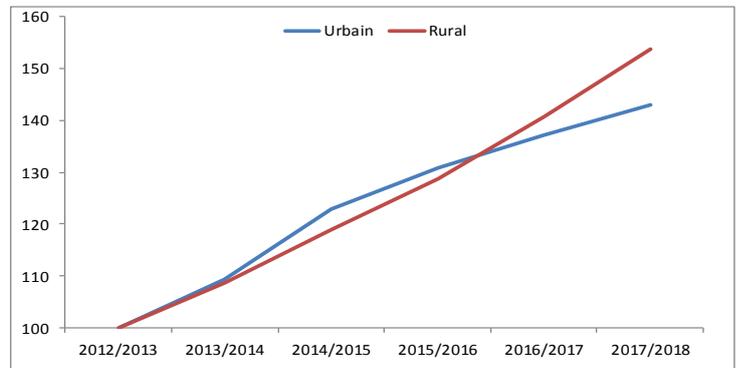
Evolution			
2017/2016		2017/2012	
en effectif	en %	en effectif	en %
5 966	8,0	27 208	50,9

Évolution comparative des indices base 100 du nombre d'enseignants :

Selon le statut en 2012/2013

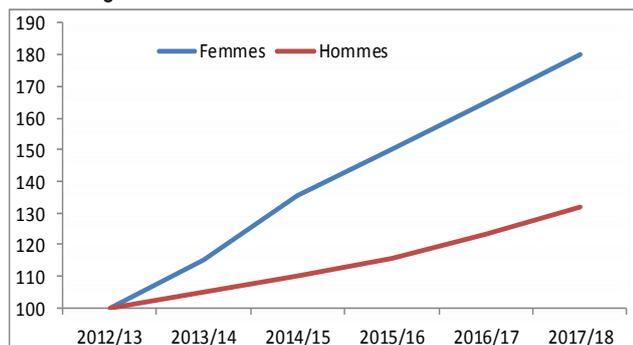


Selon le milieu de résidence en 2012/2013

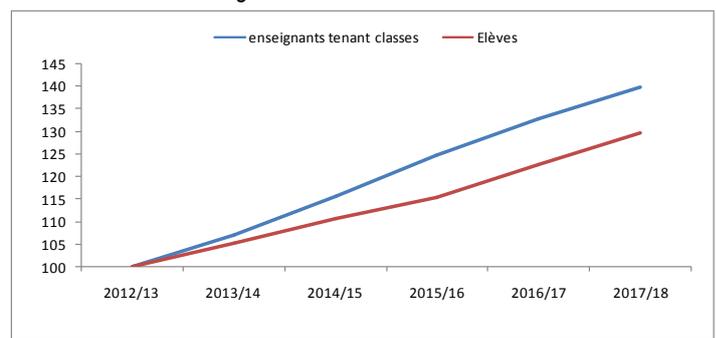


Evolution des indices base 100 des effectifs :

Les enseignants selon le sexe en 2012/2013



Les élèves et des enseignants tenant classe en 2012/2013



Disparités régionales au niveau des enseignants

Régions	Effectifs 2017/2018	Evolution 2016/2015		Evolution 2017/07
		en effectif	en %	
B. du Mouhoun	6 013	319	5,60	70,2
Cascades	2 565	160	6,65	115,5
Centre	9 380	283	3,11	82,4
Centre-Est	5 164	208	4,20	99,7
Centre-Nord	5 100	315	6,58	88,5
Centre-Ouest	5 781	203	3,64	62,3
Centre-Sud	2 845	112	4,10	68,4
Est	5 111	218	4,46	104,8
Hauts-Bassins	6 463	539	9,10	74,7
Nord	6 578	327	5,23	82,3
Plateau Central	3 810	226	6,31	88,8
Sahel	3 853	237	6,55	123,6
Sud-Ouest	3 419	174	5,36	102,7
<b>Burkina Faso</b>	<b>66 082</b>	<b>3 321</b>	<b>5,3</b>	<b>85,4</b>

Proportion des suppléants par région

Régions	Effectifs des enseignants du public	Effectif des suppléants du public	% des suppléants
<b>Boucle du Mouhoun</b>	<b>6 247</b>	<b>672</b>	<b>10,8</b>
<b>Cascades</b>	<b>2 739</b>	<b>364</b>	<b>13,3</b>
<b>Centre</b>	<b>3 600</b>	<b>643</b>	<b>17,9</b>
<b>Centre-Est</b>	<b>5 461</b>	<b>705</b>	<b>12,9</b>
<b>Centre-Nord</b>	<b>5 041</b>	<b>559</b>	<b>11,1</b>
<b>Centre-Ouest</b>	<b>6 762</b>	<b>1 154</b>	<b>17,1</b>
<b>Centre-Sud</b>	<b>3 326</b>	<b>606</b>	<b>18,2</b>
<b>Est</b>	<b>5 618</b>	<b>695</b>	<b>12,4</b>
<b>Hauts-Bassins</b>	<b>5 365</b>	<b>1 011</b>	<b>18,8</b>
<b>Nord</b>	<b>6 487</b>	<b>943</b>	<b>14,5</b>
<b>Plateau Central</b>	<b>3 832</b>	<b>499</b>	<b>13,0</b>
<b>Sahel</b>	<b>4 602</b>	<b>965</b>	<b>21,0</b>
<b>Sud-Ouest</b>	<b>3 919</b>	<b>510</b>	<b>13,0</b>
<b>Burkina Faso</b>	<b>62 999</b>	<b>9 326</b>	<b>14,8</b>
<b>Médiane</b>	<b>5 041</b>	<b>672</b>	<b>13</b>
<b>Intervalle de variation</b>	<b>[2739 ; 6762]</b>	<b>[364 ; 1154]</b>	<b>[10,8 ; 21]</b>

\*

## ENCADREMENT DES ÉLÈVES

Au cours de l'année scolaire 2017/2018, le ratio élèves/enseignant est de 49. Ce ratio traduit une stabilité par rapport à l'année précédente. Il reste toujours inférieur à la norme nationale qui est de 50 élèves par enseignant. Sur le plan national, 60% des écoles publiques respectent la norme de 50 élèves par enseignant tandis que 10,6% des écoles publiques ont un ratio supérieur à 75 élèves par enseignant.

Au niveau du public le ratio est de 50 élèves par enseignant tandis qu'au privé il est de 43 en 2017/2018. Au public il est resté stable et au privé il s'est amélioré de 0,5 point par rapport à l'année précédente.

Le ratio élèves/enseignant est de 47 en milieu rural et de 54 en milieu urbain. Celui-ci s'est dégradé de 0,2 point en milieu rural et amélioré de 0,1 point en milieu urbain par rapport à l'année précédente.

Dans les communes prioritaires, il est de 35 élèves par enseignant et a baissé de 0,1 point par rapport à l'année précédente.

Le ratio élèves/enseignant au niveau national cache d'énormes disparités au niveau régional. Il varie entre 34 élèves par enseignant dans le Sahel à 57 élèves par enseignant dans les Hauts-Bassins. Sept (7) régions ont un ratio supérieur à la norme nationale qui est de 50 élèves par enseignant.

### Notes méthodologiques:

**Ratio élèves/enseignant:** Nombre moyen d'élèves par enseignant titulaire de classe

**Sources :** Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

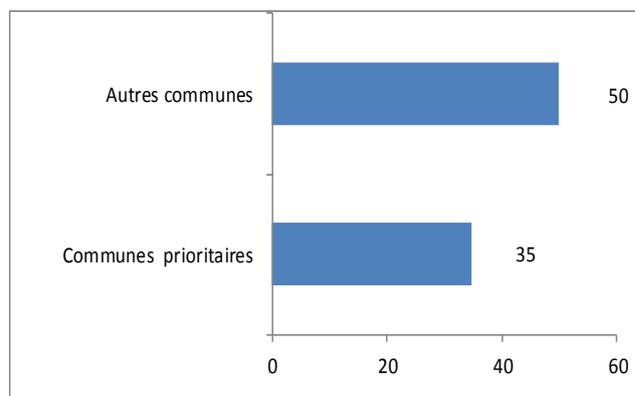
## ENCADREMENT DES ÉLÈVES

Ratio élèves/enseignant	Variation (*)	
	2017/2016	2017/2012
2017/2018	0,1	-3,7
49		

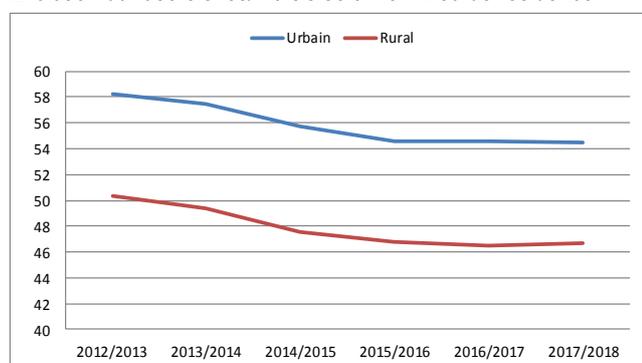
Ratio élèves/enseignant et variations Selon le milieu de résidence

Ratio élèves/enseignant	2017/2018	Variation (*)	
		2017/2016	2017/2012
Urbain	54	-0,1	-3,8
Rural	47	0,2	-3,6

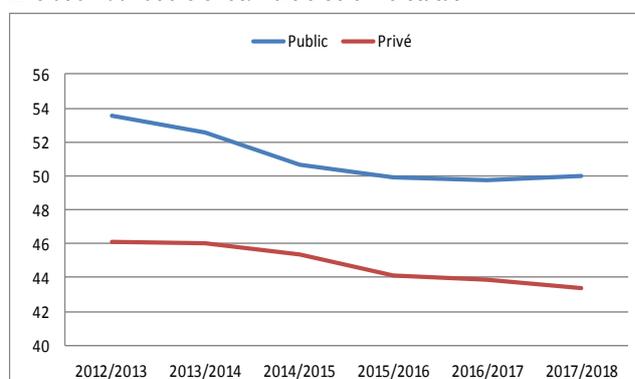
Ratio élèves/maitre selon le statut de commune



Evolution du ratio élèves/maitre selon le milieu de résidence



Evolution du ratio élèves/maitre selon le statut



Ratio élèves/maitre par région

Régions	Ratio élèves/maitre 2017/2018	Variation (*)	
		2017/2016	2017/2012
Boucle du Mouhoun	51	0,4	-2,7
Cascades	47	-0,4	-7,0
Centre	47	-0,7	-5,1
Centre-Est	51	0,6	-5,4
Centre-Nord	51	0,6	-2,4
Centre-Ouest	54	0,2	-1,2
Centre-Sud	54	0,0	-5,6
Est	42	1,6	-0,6
Hauts-Bassins	57	-1,3	-6,4
Nord	51	0,5	-1,4
Plateau Central	47	-0,3	-3,4
Sahel	34	-0,5	-2,1
Sud-Ouest	36	0,3	-5,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>49</b>	<b>0,1</b>	<b>-3,7</b>
<b>Médiane</b>	<b>51</b>	<b>0,2</b>	<b>-3,4</b>
<b>Intervalle de variation</b>	<b>[34 ; 57]</b>	<b>[-1,3 ; 1,6]</b>	<b>[-7 ; -0,6]</b>

Répartition du nombre d'écoles du public selon le ratio élèves/maitre

Régions	≤50	]50-75]	>75	Total
Boucle du Mouhoun	677	391	117	1185
Cascades	393	123	43	559
Centre	168	178	141	487
Centre-Est	589	336	110	1035
Centre-Nord	586	371	129	1086
Centre-Ouest	558	435	144	1137
Centre-Sud	276	251	72	599
Est	832	272	68	1172
Hauts-Bassins	377	296	219	892
Nord	655	392	110	1157
Plateau Central	428	241	34	703
Sahel	818	86	38	942
Sud-Ouest	705	90	22	817
<b>Burkina Faso</b>	<b>7062</b>	<b>3462</b>	<b>1247</b>	<b>11771</b>



## CARACTÉRISTIQUES DES ENSEIGNANTS

### Les points saillants

- ✚ Hausse de la proportion des femmes ;
- ✚ Hausse de la proportion du personnel qualifié ;
- ✚ Proportion de personnel qualifié plus élevée en milieu rural.

### Commentaire

En 2017/2018, sur les 80 713 enseignants, 38 008 sont des femmes soit 47,1%. Ce taux a augmenté de 0,5 point par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, pour la même période, 70 685 enseignants sont qualifiés soit 87,6% traduisant une augmentation de 1,7 point.

La proportion d'enseignants qualifiés est plus élevée en milieu rural (91,2%) qu'en milieu urbain (76,9%). Cela peut s'expliquer par la prédominance du secteur privé en milieu urbain, qui emploie souvent du personnel non qualifié. La proportion des femmes est plus importante en milieu urbain (56,4%) qu'en milieu rural (43,9%) et aussi dans le public (48,7%) que dans le privé (41,2%).

Au niveau des communes prioritaires, la proportion des femmes enseignantes est de 40,4% et celle du personnel qualifié de 96,4%. Ces deux taux sont respectivement de 47,7% et de 86,7% dans l'ensemble des autres communes.

En 2017/2018, sur les 80 713 enseignants, les Instituteurs Principaux (IP) représentent 3,2%, les Instituteurs Certifiés (IC) 41,8%, les IAC 42,6%, les Instituteurs Adjoints (IA) 6,9% et les 5,5% restants représentent les emplois non déterminés.

Il existe de fortes disparités régionales en termes de degré de féminisation et de qualification du personnel enseignant. Les régions à grandes agglomérations, où le secteur privé est plus important, ont les plus faibles pourcentages d'enseignants qualifiés. Pour la féminisation, elles se positionnent en première ligne. Le taux de féminisation varie de 38,3% dans les Cascades à 59,1% au Centre. Pour la proportion des enseignants qualifiés, la région du Sud-ouest est au premier rang avec 98,2% suivie de la région de l'Est avec 96,7%. Le Centre et les Hauts-Bassins occupent les derniers rangs avec respectivement 69,4% et 79,3% d'enseignants qualifiés.

#### Notes méthodologiques :

Personnel qualifié : est considéré comme qualifié tout enseignant titulaire d'un des diplômes suivants : Certificat Élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP), Certificat d'aptitude pédagogique (CAP) ou Certificat supérieur d'aptitude pédagogique (CSAP)

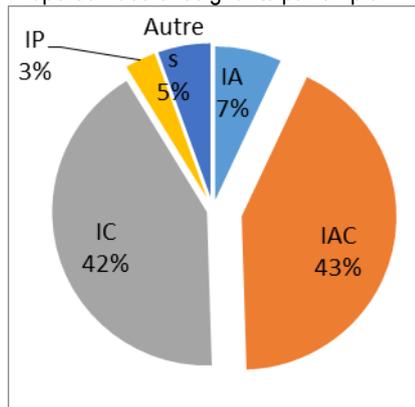
**Sources** : Enquêtes annuelles de la DGESS/MENA

## CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNANTS

Proportions des femmes et les enseignants qualifiés dans l'effectif des enseignants

Effectif d'enseignants en 2017/2018	% de femmes	% Enseignants qualifiés	Evolution (*) 2017/2016		Evolution (*) 2017/2012	
			% de femmes	% personnel qualifié	% de femmes	% personnel qualifié
			80713	47,1	87,6	0,5

Proportion des enseignants par emploi



Les disparités Public/Privé

Statut	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation 2017/2012	%	Variation 2017/2012
Public	48,7	7,9	99,9	0,1
Privé	41,2	7,3	43,7	18,7

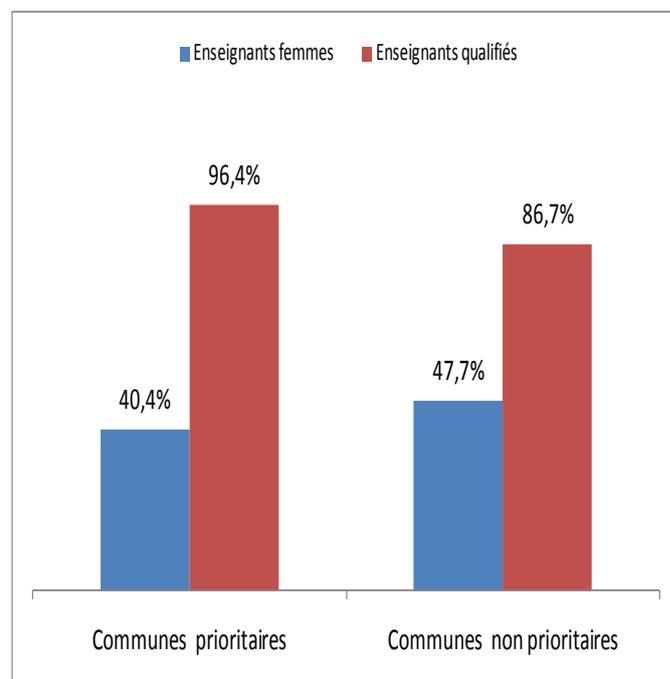
Les disparités Urbain/rural

milieu	Femmes		Qualifiés	
	%	Variation 2017/2012	%	Variation 2017/2007
Rural	43,9	8,8	91,2	- 0,4
Urbain	56,4	4,9	76,9	7,7

Les disparités régionales

Régions	% femmes	% personnel qualifié
Boucle du Mouhoun	42,2	91,7
Cascades	38,3	91,0
Centre	59,1	69,4
Centre-Est	51,5	91,2
Centre-Nord	46,0	89,5
Centre-Ouest	48,4	96,1
Centre-Sud	51,6	96,0
Est	42,9	96,7
Hauts-Bassins	41,5	79,3
Nord	44,3	85,6
Plateau Central	50,8	87,7
Sahel	41,9	94,1
Sud-Ouest	41,3	98,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>47,1</b>	<b>87,6</b>
<b>Médiane</b>	<b>44,3</b>	<b>91,2</b>
<b>Intervalle de variation</b>	<b>[38,3 ; 59,1]</b>	<b>[69,4 ; 98,2]</b>

Proportion des femmes et des enseignants qualifiés selon le statut des communes



## LES PARCOURS SCOLAIRES

### Les points saillants

- ✚ Taux de promotion plus élevé au Cours Préparatoire (CP) ;
- ✚ Taux d'abandon et de redoublement plus élevés au Cours Moyen (CM).

### Commentaire

Les indicateurs de mesure de l'efficacité interne de l'enseignement primaire se sont légèrement améliorés entre le CP et le Cours Élémentaire (CE) par rapport à l'année précédente. En effet, le taux de promotion en 2017/2018 connaît une hausse par rapport à 2016/2017 passant de 90,7% à 91,6% au CP, de 87,4% à 89,6 % au CE. Au CM1 il est passé de 80,3% à 80,2% soit une baisse de 0,1 point au cours de la même période.

Le taux de redoublement a également connu une baisse dans tous les sous-cycles par rapport à 2016/2017. Il est ainsi passé de 3,8% à 3,6% au CP, de 6,2% à 5,9% au CE et de 12,8% à 10,4% au CM.

Quant aux taux d'abandon, il est de 4,8% au CP, 4,4% au CE et 14,5% au CM1 en 2017/2018 ; ce qui représente une baisse de 0,8 point au CP, 2,1 points au CE et une augmentation de 0,5 point au CM1 par rapport à l'année précédente.

Au plan national, 5,7% des élèves sont des redoublants en 2017/2018. Des disparités existent entre les régions. En effet, pendant que la proportion de redoublants est de 2,1% au Sahel, elle est de 7,3% au Plateau Central.

#### Notes méthodologiques :

Taux de promotion : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le niveau supérieur à l'année suivante.

Taux de redoublement : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui s'inscrivent dans le même niveau l'année suivante.

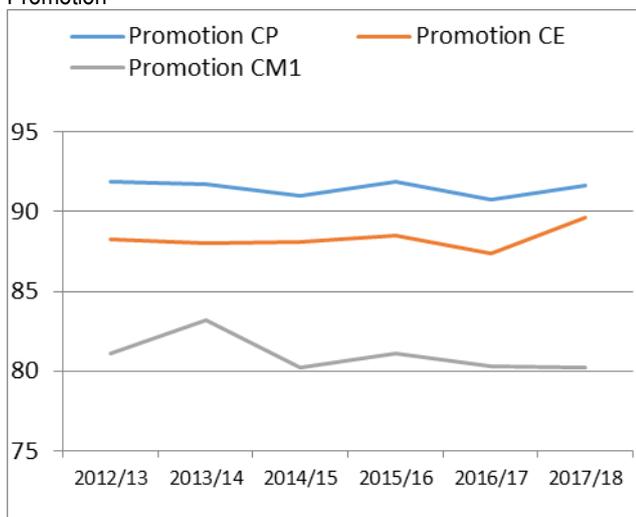
Taux d'abandon : Proportion d'élèves d'un niveau d'étude donné qui ne se réinscrivent pas l'année suivante

Nb : Le taux de promotion au CM1 est sous-estimé car les élèves des écoles bilingues terminent leur cycle en 5 ans.

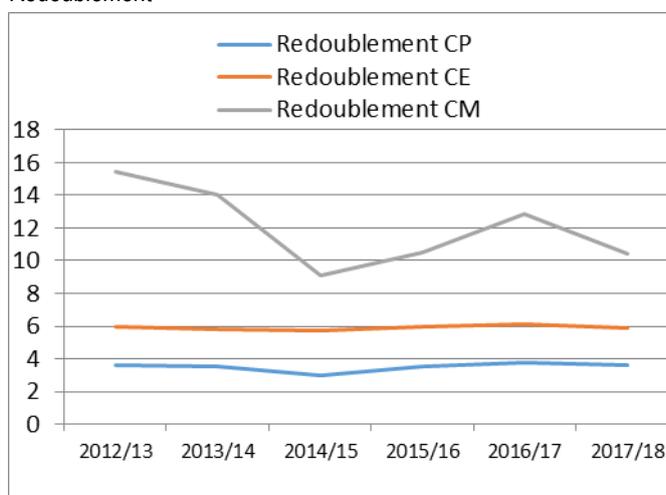
## LES PARCOURS SCOLAIRES

Taux de flux	CP			CE			CM*		
	2017/2018	Variation		2017/2018	Variation		2017/2018	Variation	
		2017/2016	2017/2012		2017/2016	2017/2012		2017/2016	2017/2012
Promotion	91,6	0,9	-0,3	89,7	2,3	1,4	80,2	-0,1	-0,9
Redoublement	3,6	-0,2	0,0	5,9	-0,3	-0,1	10,4	-2,4	-5,1
Abandon	4,8	-0,8	0,2	4,4	-2,1	-1,3	14,5	0,5	0,8

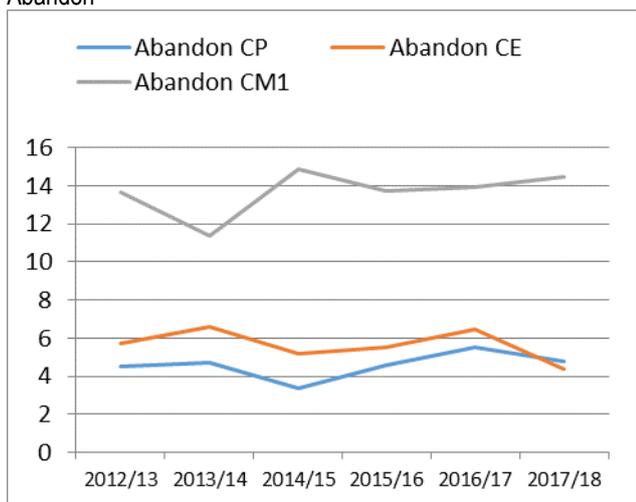
Promotion



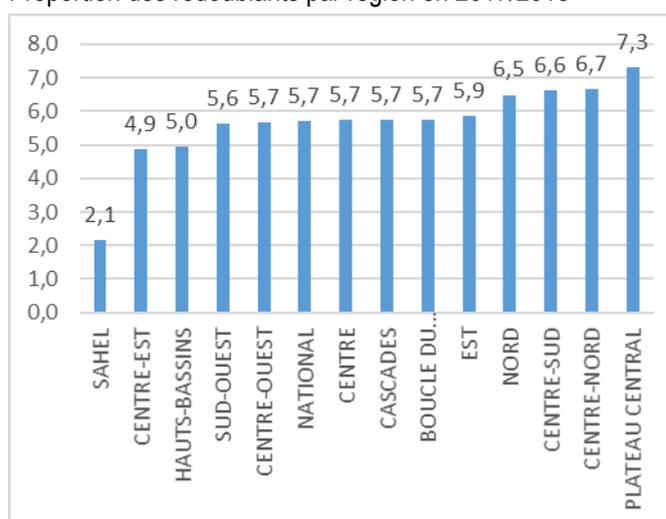
Redoublement



Abandon



Proportion des redoublants par région en 2017/2018



## LES PARCOURS SCOLAIRES – SUITE

### Les points saillants

- ✚ Amélioration de l'efficacité interne du système.

### Commentaire

L'étude de la survie scolaire consiste à appliquer les indicateurs (taux de promotion, de redoublement et d'abandon) à une cohorte fictive de 1 000 élèves accédant en 1ère année.

La courbe de la cohorte de 2017/2018 se situe au-dessus de celle de 2016/2017. Elle décrit les améliorations constatées sur les indicateurs de rendement interne du système. En effet, en 2017/2018, sur 1000 élèves entrés au CP1, 691 parviendront au CM2 avec ou sans redoublement contre 654 en 2016/2017 et 688 en 2012/2013. Sur les 1000 élèves, 648 obtiendront le CEP contre 630 en 2016/2017.

Selon le sexe, les disparités sont en faveur des filles. Sur 1000 filles entrées au CP1 en 2017/2018, 736 atteindront la classe de CM2 parmi lesquelles 682 obtiendront le CEP, alors que sur 1000 garçons entrés au CP1, 646 atteindront le CM2 parmi lesquels 612 obtiendront le CEP.

En 2017/2018, un élève devra passer en moyenne 6,6 ans de scolarité pour obtenir le CEP. Cette durée moyenne pour l'obtention du CEP était de 6,5 ans en 2016/2017.

En 2017/2018, le coefficient d'efficacité interne du système éducatif est de 73,9%, ce qui veut dire que 26,1% des ressources consacrées à l'éducation pour permettre aux élèves d'achever leur cycle sont gaspillées contre 28,7% en 2016/2017 et 26,9% en 2012/2013. Les proportions des ressources gaspillées sont plus importantes chez les garçons. En effet, la proportion est de 30,3% pour les garçons et de 22,1% pour les filles.

Ce gaspillage de ressources est expliqué à 78,9% par l'abandon des élèves en 2017/2018 contre 76,8% en 2016/2017 et 76,0% en 2012/2013. Cette année, la déperdition due à l'abandon est en hausse chez les filles (77,3% en 2017/2018 contre 73,4% en 2016/2017) et chez les garçons (80,5% en 2017/2018 contre 79,4% en 2016/2017).

#### Notes méthodologiques :

La survie est le nombre d'élèves de la cohorte qui atteint un niveau avec ou sans redoublement.

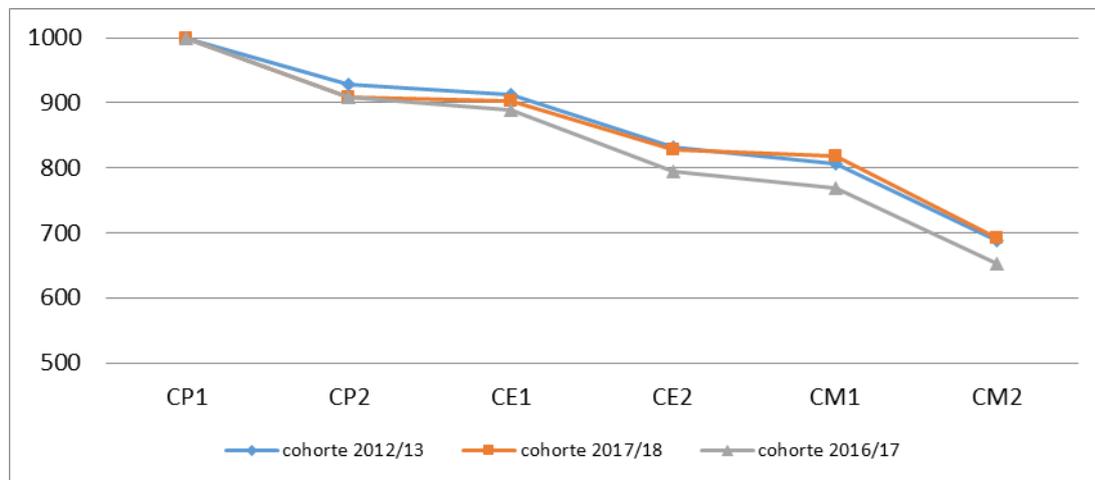
La survie au CEP est calculée en supposant que les abandons au CM2 sont négligeables.

Le coefficient d'efficacité interne est le rapport entre le nombre d'années-élèves théoriquement nécessaires pour les élèves atteignant le dernier niveau du cycle et le nombre d'années-élèves effectivement consommées par l'ensemble des élèves.

La déperdition due à l'abandon est la proportion du nombre d'années-élèves consommées par les élèves qui ont abandonné avant la fin du cycle dans le surplus d'années-élèves consommées par la cohorte.

## LES PARCOURS SCOLAIRES - SUITE

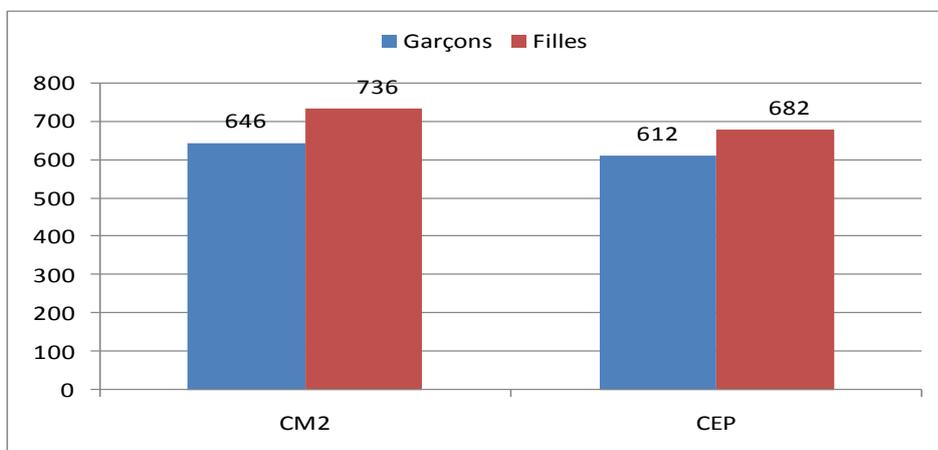
### Étude de la survie scolaire



### Taux de survie

Taux de survie	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
CM2	688	692	660	686	654	691
CEP	631	682	637	630	630	648

### Comparaison garçons / filles des taux de survie pour 1000 élèves en 2017/2018



### Durée moyenne de scolarisation

Indicateurs	2012/2013			2016/2017			2017/2018		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Durée moyenne des études par diplômé (en années)	6,6	6,7	6,6	6,5	6,5	6,5	6,6	6,6	6,6
Coefficient d'efficacité interne	69,0%	77,7%	73,1%	66,8%	76,1%	71,3%	69,7%	77,9%	73,9%
Déperdition due à l'abandon	78,3	73,8	76,0	79,4%	73,4%	76,8%	80,5%	77,3%	78,9%

## GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES

### Les points saillants

- ✚ Orpillage comme principale cause des abandons ;

### Commentaire

Les abandons sont analysés ici à travers trois principales causes liées notamment à l'orpillage, aux grossesses en milieu scolaire et aux mariages.

En 2016/2017, sur un total de 7251 abandons liés à ces causes, l'orpillage représente 84,9%. La proportion d'abandon est plus élevée dans les régions du Centre nord et du Sahel représentant respectivement 19,4% et 18,2% du total des abandons.

Au cours de l'année scolaire 2016/2017, 696 cas de grossesses ont été enregistrés ; ce qui représente 5 cas de grossesses pour 10 000 filles. La proportion de cas de grossesse pour 10 000 filles a atteint 10 dans les régions du Centre Nord et du Sud-Ouest.

Sur le plan national, 564 cas de violences en milieu scolaire ont été signalés. La région de l'Est enregistre le plus grand nombre de ces violences avec 133 cas représentant 23,6% du total.

## GROSSESSES, VIOLENCES ET CAUSES

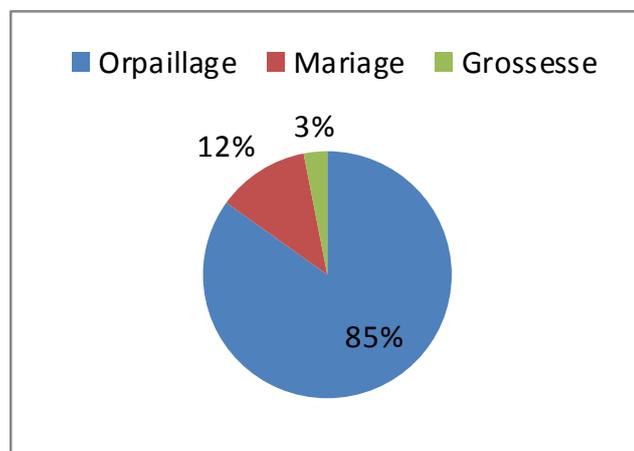
Répartition du nombre d'abandons par région selon les raisons

Région	Causes des abandons			Total
	Orpillage	Mariage	Grossesse	
BOUCLE DU MOUHOUN	131	34	11	176
CASCADES	151	52	6	209
CENTRE	6	10	12	28
CENTRE-EST	269	29	8	306
CENTRE-NORD	1244	122	38	1404
CENTRE-OUEST	134	32	24	190
CENTRE-SUD	100	13	5	118
EST	444	102	14	560
HAUTS-BASSINS	186	38	26	250
NORD	900	80	23	1003
PLATEAU CENTRAL	508	30	13	551
SAHEL	1077	240	1	1318
SUD-OUEST	1007	90	41	1138
<b>Total</b>	<b>6157</b>	<b>872</b>	<b>222</b>	<b>7251</b>

Répartition du nombre de grossesses par région

Région	Nombre de grossesses	Nombre de grossesses pour 10000 filles
BOUCLE DU MOUHOUN	27	2
CASCADES	19	3
CENTRE	154	7
CENTRE-EST	35	3
CENTRE-NORD	121	10
CENTRE-OUEST	87	6
CENTRE-SUD	12	2
EST	31	3
HAUTS-BASSINS	51	3
NORD	59	4
PLATEAU CENTRAL	28	3
SAHEL	14	2
SUD-OUEST	58	10
<b>Total</b>	<b>696</b>	<b>5</b>

Proportion des abandons selon les causes



Répartition du nombre de violences par région

Région	Nombre de violences	% de nombre de violences
BOUCLE DU MOUHOUN	31	5,5%
CASCADES	14	2,5%
CENTRE	83	14,7%
CENTRE-EST	41	7,3%
CENTRE-NORD	57	10,1%
CENTRE-OUEST	29	5,1%
CENTRE-SUD	29	5,1%
EST	133	23,6%
HAUTS-BASSINS	23	4,1%
NORD	17	3,0%
PLATEAU CENTRAL	38	6,7%
SAHEL	45	8,0%
SUD-OUEST	24	4,3%
<b>Total</b>	<b>564</b>	<b>100%</b>

## TAUX DE RÉUSSITE AU CEP

### Les points saillants

- ✚ Baisse du taux de réussite au CEP ;
- ✚ Taux de réussite des garçons supérieur à celui des filles.

### Commentaire

Le taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires (CEP) en 2017/2018 est de 65,8%. Ce taux connaît une baisse de 7,9 points par rapport à celui de l'année précédente. Le taux de succès au CEP des garçons (68,8%) est supérieur à celui des filles (63,1%) soit un écart de 5,7 points.

Le taux de réussite au CEP évolue en dents de scie de 2012/2013 à 2017/2018. Au cours de cette période, la moyenne des taux est de 69,7% avec un minimum de 60,9% en 2012/2013 et un maximum de 82,2% en 2013/2014. La moyenne des taux des garçons est de 71,6% et celle des filles de 68,1% entre 2012/2013 et 2017/2018.

La comparaison entre régions place la région du Centre en première position avec un taux de réussite de 77,6% suivie de celle de l'Est avec 70,9%. La région de la Boucle du Mouhoun enregistre le plus faible taux de réussite avec 58,5%.

#### Notes méthodologiques :

Taux de réussite au CEP : rapport entre le nombre des candidats déclarés admis à l'examen du CEP et l'effectif des candidats présentés.

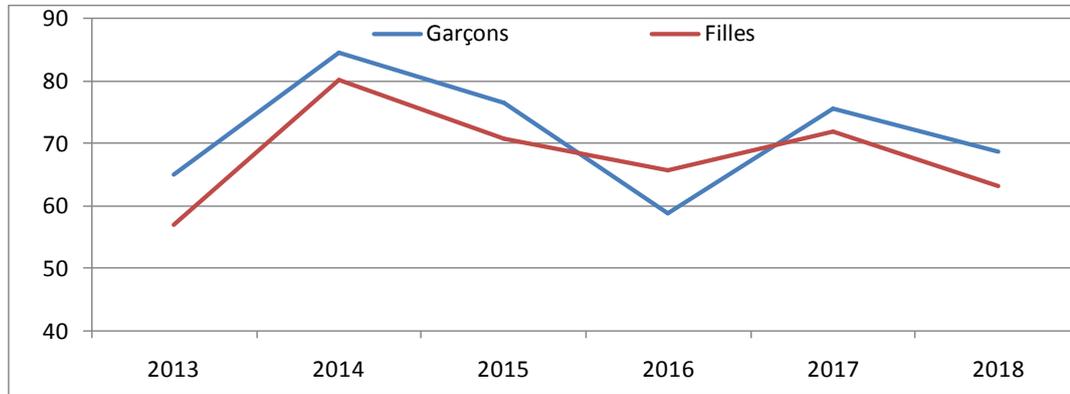
**Source** : rapport de la DGEC/MENA

# TAUX DE REUSSITE AU CEP

Evolution du taux de réussite au CEP (sans les candidats libres)

Taux en 2018 %	Garçons %	Filles %	Variation (*) 2017/2016	Variation (*) 2017/2013
65,8	68,8	63,1	-7,9	4,9

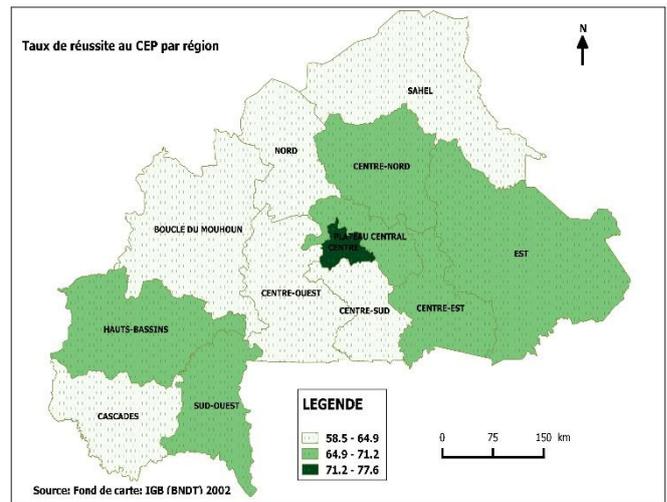
Évolution comparée des taux de réussite des garçons et des filles (sans les candidats libres)



Disparités régionales

Régions	Taux de réussite en 2018		
	Garçons	Filles	Ensemble
Boucle du Mouhoun	60,8	56,4	58,5
Cascades	64,0	56,8	60,3
Centre	79,7	75,8	77,6
Centre-Est	68,6	63,3	65,9
Centre-Nord	68,4	62,7	65,3
Centre-Ouest	66,4	58,2	62,0
Centre-Sud	66,1	61,2	63,5
Est	74,6	67,4	70,9
Hauts-Bassins	68,9	63,9	66,3
Nord	63,5	55,6	59,2
Plateau Central	67,1	63,5	65,1
Sahel	63,8	59,6	61,8
Sud-Ouest	71,4	61,1	66,2
<b>Burkina Faso</b>	<b>68,8</b>	<b>63,1</b>	<b>65,8</b>
<b>Médiane</b>	<b>67,1</b>	<b>61,2</b>	<b>65,1</b>
<b>Intervalle de variation</b>	<b>[60,8 ; 79,7]</b>	<b>[55,6 ; 75,8]</b>	<b>[58,5 ; 77,6]</b>

Taux de réussite par région



## LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

### Les points saillants.

- ✚ Hausse des scores en mathématiques et baisse en français au CP2 ;
- ✚ Meilleurs résultats des élèves en français au CM1 ;
- ✚ Baisse des scores en mathématiques et en français au CM1.

### Commentaire

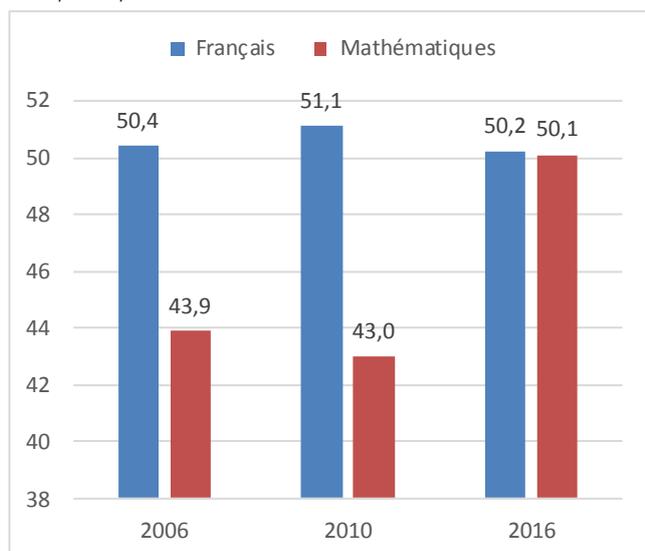
Au CP2, l'évaluation des acquis de 2016 indique un score de 50,2 sur 100 en français. Ce résultat montre que le niveau d'acquisition en français des élèves au CP2 baisse de 0,9 point par rapport à 2010 et de 0,2 point rapport à 2006. En mathématiques, le score en 2016 est de 50,1 sur 100 ; ce qui montre une hausse du score de 7,1 points par rapport à 2010 et de 6,2 points par rapport à 2006.

Au CM1, le résultat des évaluations en 2016 indique un score de 41,9 sur 100 en français. Ce score baisse de 1,3 point par rapport à 2010 et de 3,4 points par rapport à 2006. Le score en mathématiques en 2016 est de 28,3 sur 100 au CM1 ; ce qui traduit des fortes baisses du score par rapport aux évaluations antérieures. En effet, le score des élèves du CM1 en mathématiques a baissé de 12,9 points par rapport à 2010 et de 15,5 points par rapport à 2006.

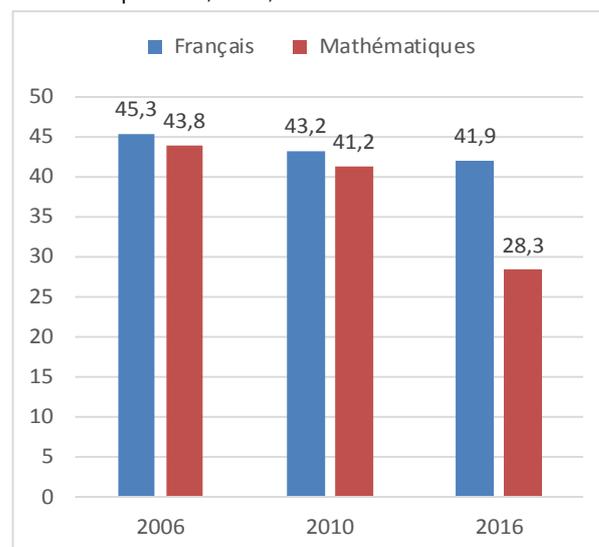
Des disparités existent entre les différentes régions. Au CP2, l'évaluation des acquis scolaires en 2016 en français montre que la région du Centre occupe le premier rang avec 66,3 points sur 100, suivi du Centre-Est avec 56,6 points. La région du Sahel occupe le treizième rang avec un score de 40,5 points sur 100. En français au CM1, la région du Centre a encore le score le plus élevé avec 59,4 points suivi du Centre-Est avec 49,1 points. La région du Sahel occupe encore le dernier rang avec un score de 31,9 points sur 100. Six régions ont au moins 50 points en français pour la classe de CP2 et seulement le Centre obtient au moins 50 en français pour la classe de CM1.

## LES RESULTATS DE L'EVALUATION NATIONALE DES ACQUIS SCOLAIRES

Comparaison des résultats au CP2 en français et en mathématique 2006, 2010, 2016



Comparaison des résultats au CM1 en français et en mathématique 2006, 2010, 2016



Résultats en français obtenus par les élèves de CP2

Régions	Enquête 2006		Enquête 2010		Enquête 2016	
	Résultat	Rang	Résultat	Rang	Résultat	Rang
Boucle du Mouhoun	49,7	8	45,1	12	45,8	10
Cascades	58	2	49,5	11	45,6	12
Centre	54,5	3	58,7	1	66,3	1
Centre-Est	61,9	1	52	4	56,6	2
Centre-Nord	54,3	4	54,2	2	45,7	11
Centre-Ouest	49,1	9	51,8	5	51,4	6
Centre-Sud	46,8	10	50,8	9	47,6	8
Est	53,2	5	51,2	7	53,5	3
Hauts-Bassins	49,8	7	51	8	48,3	7
Nord	52,1	6	52,2	3	51,8	5
Plateau central	46,2	11	50,7	10	46	9
Sahel	34,3	13	43,7	13	40,5	13
Sud-ouest	44,3	12	51,5	6	53,3	4
<b>Ensemble</b>	<b>50,4</b>		<b>51,1</b>		<b>50,2</b>	

Résultats en français obtenus par les élèves de CM1

Régions	Enquête 2006		Enquête 2010		Enquête 2016	
	Résultat	Rang	Résultat	Rang	Résultat	Rang
Boucle du Mouhoun	41,4	10	42,5	8	37,8	10
Cascades	38,4	13	39,6	12	38,7	9
Centre	47,4	4	53,9	1	59,4	1
Centre-Est	45	7	45,7	4	49,1	2
Centre-Nord	52	2	43,5	6	34,1	12
Centre-Ouest	39,6	11	39,9	11	42,4	6
Centre-Sud	46,2	6	41,3	10	42,5	5
Est	44,9	8	44,1	5	45,3	3
Hauts-Bassins	48,2	3	45,9	3	41,5	7
Nord	43,7	9	43,1	7	39,3	8
Plateau central	47	5	42,5	8	36,3	11
Sahel	39,3	12	33,4	13	31,9	13
Sud-ouest	54,4	1	47,6	2	43,2	4
<b>Ensemble</b>	<b>45,3</b>		<b>43,2</b>		<b>41,9</b>	

Source : Evaluation nationale des acquis scolaires 2016/DGESS-MENA

**PARTIE II : INDICATEURS DE L'ÉDUCATION ISSUS  
D'ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES**

## ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION

### Les points saillants.

- ✚ Amélioration du taux d'alphabétisation ;
- ✚ Taux d'alphabétisation des hommes plus élevé que celui des femmes ;
- ✚ Taux d'alphabétisation plus élevé en milieu urbain.

### Commentaire

Le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 21,8% en 2003 à 34,5% en 2014 soit une hausse de 12,7 points sur la période. Le taux d'alphabétisation des hommes en 2014 est estimé à 44,3% et celui des femmes à 26,1%.

L'analphabétisme a un visage plus rural qu'urbain et plus vieux que jeune. En effet, le taux d'alphabétisation est de 64,0% en milieu urbain et 23,4% en milieu rural ; 61,6% pour ceux qui ont un âge compris entre 10 et 14 ans et 8,3% pour ceux qui ont plus de 65 ans.

L'enquête a montré que les ménages dirigés par les femmes ont un taux d'alphabétisation supérieur de 7 points aux ménages dirigés par les hommes. Le taux d'alphabétisation des individus vivant dans des ménages dirigés par des femmes est de 40,7%.

Le niveau d'instruction du chef de ménage a un effet positif sur l'alphabétisation des membres de son ménage. En effet, le taux d'alphabétisation des personnes vivant dans les ménages dont le chef a un niveau primaire est de 61,8% contre 23,7% pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Ce taux évolue positivement avec le niveau d'instruction du chef du ménage et atteint 91,3% pour les personnes vivant dans les ménages dont le chef a le niveau supérieur.

#### Notes méthodologiques :

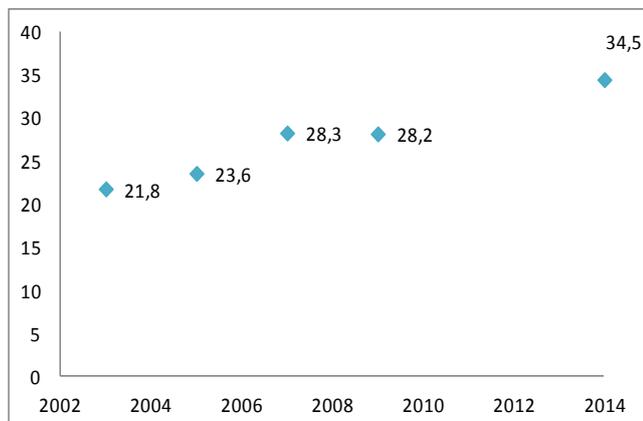
**Taux d'alphabétisation des adultes** : pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

**Taux d'alphabétisation des adultes** : pourcentage de la population âgée de 10 ans ou plus et sachant lire et écrire dans une langue quelconque.

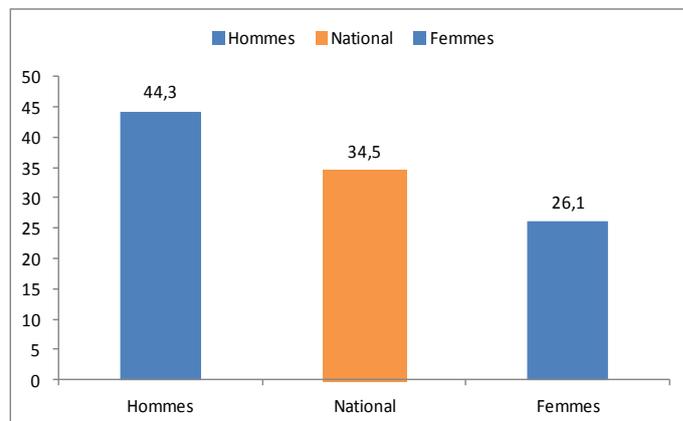
**Sources** : Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation

# ALPHABÉTISATION ET INSTRUCTION

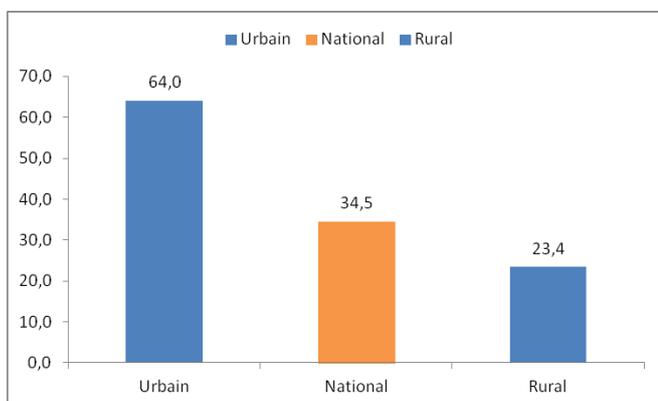
Evolution du taux d'alphabétisation des adultes



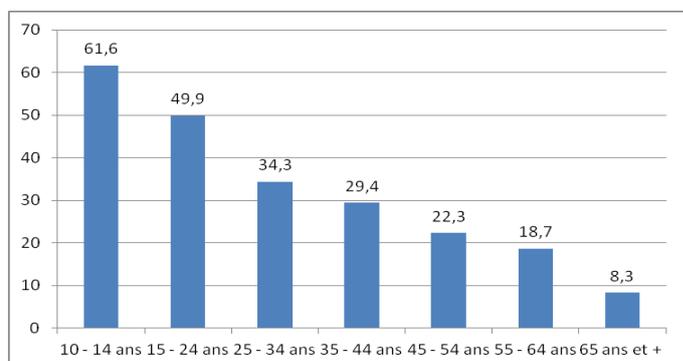
Taux d'alphabétisation des adultes en 2014 selon le sexe



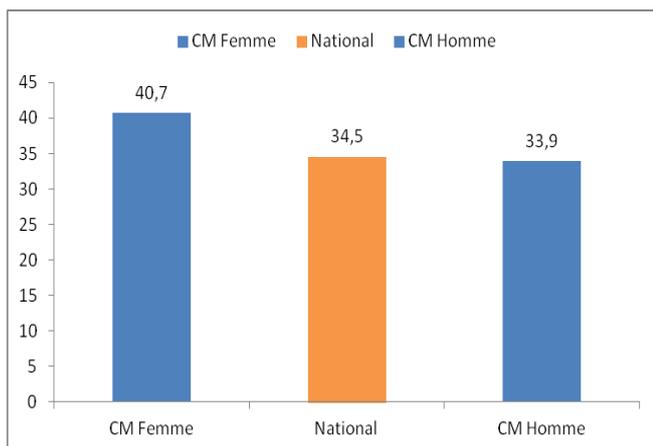
Taux d'alphabétisation des adultes en 2014 selon le milieu



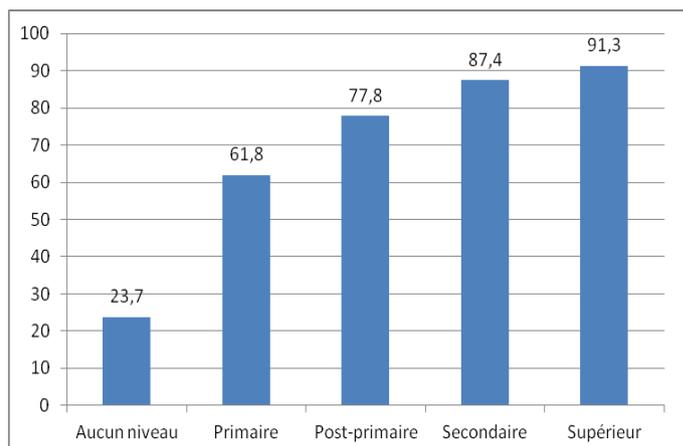
Taux d'alphabétisation de la population en 2014 selon les groupes d'âge



Taux d'alphabétisation en 2014 selon le sexe du chef de ménage



Taux d'alphabétisation en 2014 selon le niveau d'instruction du chef de ménage



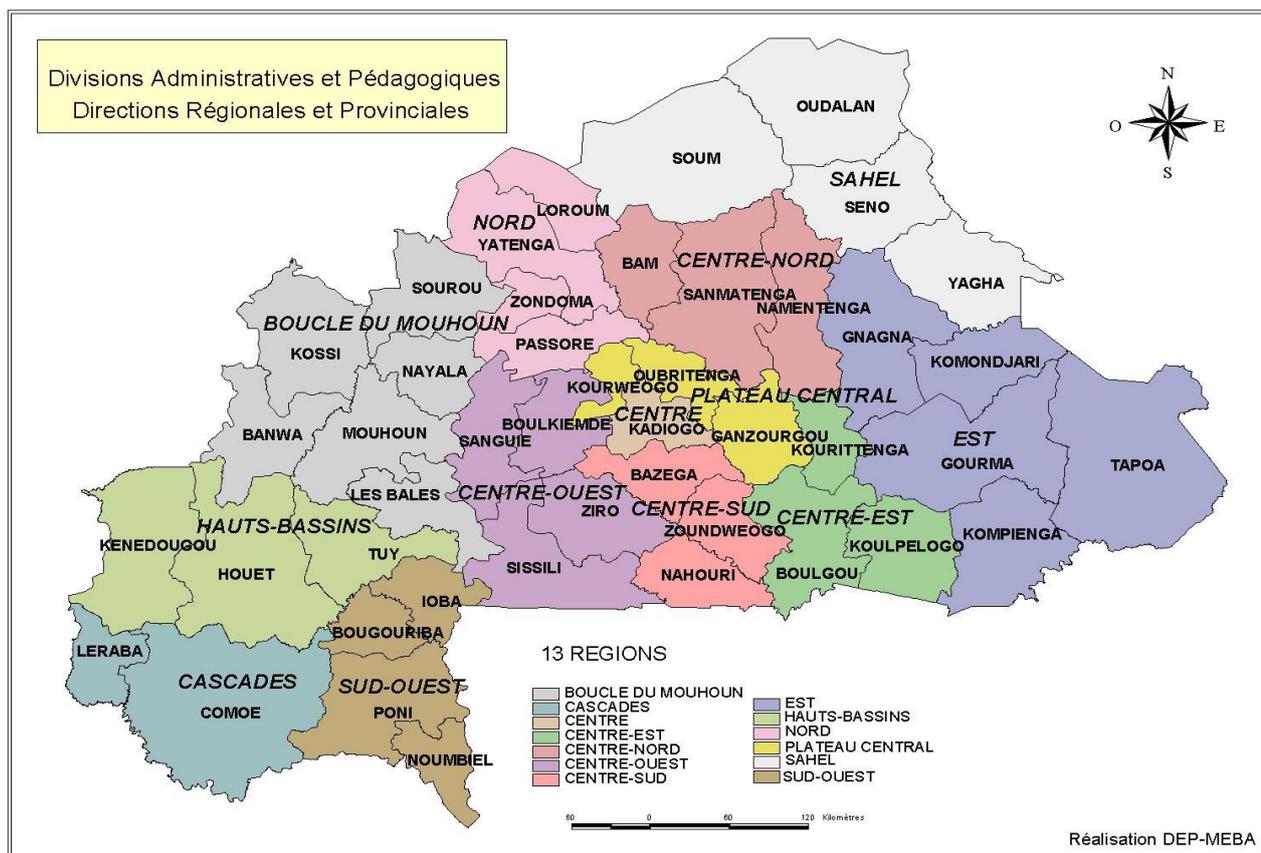
Sources : Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Alphabétisation et scolarisation

# ANNEXES

## ANNEXE 1 : Les divisions administratives et pédagogiques

Le Burkina Faso est divisé en 13 régions, 45 provinces et 351 communes (départements). Les Directions Régionales et Provinciales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DREPPNF, DPEPPNF) correspondent aux divisions administratives respectives. Elles comptaient 265 circonscriptions d'éducation de base (CEB) en 2004. Ce nombre qui évolue d'année en année est passé de 304 en 2005 à 488 en 2017.

Divisions administratives et Directions régionales et provinciales de l'éducation nationale et de l'alphabétisation



## ANNEXE 2 : Le système éducatif burkinabé

Le système éducatif burkinabé comprend deux sous-systèmes : le volet formel et le volet non formel. Il est mis en œuvre par trois départements ministériels :

- 1) le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) pour le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire ;
- 2) le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) pour l'emploi et la formation des jeunes ;
- 3) le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et technologique.

- **Le système formel comprend :**

- ✓ l'éducation préscolaire, qui concerne les enfants âgés de 3 à 5 ans et qui comporte un seul cycle d'une durée de 3 ans.
- ✓ l'enseignement primaire qui accueille les enfants de la tranche d'âge de 6-11 ans et est subdivisé en trois sous cycles (CP, CE, CM) de deux ans chacun. Il est sanctionné par le Certificat d'Etudes Primaires (CEP) ;
- ✓ l'enseignement post-primaire et secondaire accueille la population de 12 à 18 ans. Il est composé de deux sous cycles : le post-primaire qui dure 4 ans et le secondaire qui dure 2 ou 3 ans. Ces niveaux d'enseignement sont sanctionnés par les diplômes suivants : BEPC et BAC (enseignement général) ; CAP, BEP, BAC technique (enseignement technique) ;
- ✓ la formation technique et professionnelle est assurée dans des établissements spécifiques publics ou privés. Elle vise l'acquisition de connaissances spécifiques pour l'exercice d'un métier ;
- ✓ l'enseignement supérieur comprend les universités et les écoles supérieures publiques et privées.

- **Le système non formel**

Le système non formel concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire.

L'éducation non formelle est dispensée dans :

- ✓ les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) qui accueillent les jeunes et les adultes de la tranche d'âge 15-50 ans.
- ✓ les structures alternatives d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés. (CEBNF, écoles communautaires) ;
- ✓ les centres de références